



VIVRE À BALLON – SAINT MARS

MAGAZINE
MUNICIPAL



Facile À Lire et
à Comprendre

N°19 Décembre 2024



Éditorial

En cette fin d'année, la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques est déjà bien loin !

Les élections européennes, suivies d'une dissolution et d'un scrutin législatif, qui n'a pas dégagé de majorité absolue, ont

entraîné une quasi-vacance du pouvoir durant l'été et ont un peu plus fragilisé nos institutions.

La rentrée de septembre a signé le retour des difficultés accentuées plus récemment par la démission du gouvernement de Michel Barnier. Dans le contexte politique inédit où se trouve notre pays et où le déficit de l'Etat ne cesse de croître, le projet de loi de finances 2025 prévoyait, selon l'Association des Maires de France, près de 10 milliards d'euros de restrictions imposées aux collectivités locales au travers, pour ce qui concerne directement une commune comme la nôtre : l'amputation et la réduction du Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement, la non-indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation,

la suppression du Fonds de soutien aux activités périscolaires, la baisse des aides du Fonds Vert pour les investissements en faveur de la transition écologique, la hausse du taux de cotisation employeur à la Caisse nationale de retraite des agents de la collectivité... À ces dispositions défavorables, s'ajoutent également les ponctions faites sur des cofinancements tels ceux de l'Agence de l'Eau, laquelle accompagne les collectivités dans la modernisation de leurs réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

Ces mesures conduiront, si elles sont maintenues en l'état, à des tours de vis budgétaires en cascade selon le niveau des collectivités (État, Régions, Départements et Communes). Elles auront pour conséquence de réduire les capacités d'autofinancement des différentes collectivités dont au premier chef, les communes. Certaines, qui seront en mesure de le faire, pourront recourir à l'emprunt pour financer leurs investissements, contribuant ainsi à augmenter la dette globale des collectivités alors même que cette dernière ne représente que 9 % de la dette publique de notre pays et que les collectivités portent 70 % des investissements publics.

Contrairement au budget de l'État, toutes les

communes et autres collectivités, sans exception, sont tenues d'avoir un budget à l'équilibre.

Il est juste que les collectivités participent à l'effort national de redressement des comptes mais cette contribution ne doit pas se traduire par moins de services publics et une dégradation de la qualité de vie de nos habitants.

Dans un tel contexte, comment rester raisonnablement optimiste ? Il convient tout d'abord d'éviter le déni des difficultés présentes mais également de ne pas s'installer dans le catastrophisme ambiant avec le sentiment que tout est fichu et qu'il n'y a plus rien à faire. Pour cela il convient de cultiver un état d'esprit dans lequel la recherche collective de solutions, d'adaptations aux difficultés présentes doit prévaloir. C'est dans cette démarche que s'inscrit l'équipe municipale à l'aube d'une nouvelle année.

Cette même équipe municipale (élus et agents) se joint à moi pour vous souhaiter de chaleureuses fêtes de fin d'année et une nouvelle année 2025 la meilleure possible.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Commémoration du 80^e anniversaire de la libération de notre commune

Après une longue occupation allemande d'un peu plus de quatre années, notre commune fut libérée début août 1944. La précédente occupation avait été celle de l'armée prussienne à la fin de la guerre de 1870 : c'était au début de 1871, elle n'avait duré que trois mois. Plusieurs manifestations ont eu lieu cet été pour commémorer la libération de Ballon - Saint Mars au mois d'août 1944.

Tout d'abord le 8 août, un parcours de mémoire a permis d'emprunter le chemin suivi par Paul Ilias, résistant arrêté et fusillé le 8 août 1944, 80 ans plus tôt jour pour jour. Une quarantaine de personnes se sont rendues successivement à la ferme de l'Archet d'où était parti Paul Ilias avec des armes ; puis route des Parcs, au Petit Vaugeois, où il fut arrêté ; enfin au lieu-dit La Blairie, route de Courcemont, où il fut fusillé avec quatre autres personnes arrêtées le même jour. En chacun de ces lieux ont été évoqués les événements tragiques de cette journée du 8 août 1944 ainsi que la vie de Paul Ilias et ses engagements. Ce fut aussi l'occasion pour quatre personnes, Nadine Coulon, Lucette Boivin, Marguerite Buchot et Victor Montarou, de partager avec émotion leurs souvenirs à propos de cette époque, de Paul Ilias et de son arrestation.

Ensuite le 9 août, l'arrivée des troupes américaines dans Ballon a été commémorée. Venant de Soulligné-sous-Ballon suivant le même itinéraire qu'il y a 80 ans, une colonne d'une cinquantaine de véhicules militaires

d'époque, ainsi que leurs conducteurs et passagers aussi en uniforme d'époque, ont fait leur entrée dans Ballon - Saint Mars ; ils ont stationné place de la République. Chacun a pu les approcher et échanger avec les personnes du convoi.

Ensuite, le Conseil municipal, les personnalités invitées et les habitants présents se sont rendus au monument aux morts. Là, Maurice Vavassey a retracé la libération de notre commune et les combats qui s'y sont déroulés ; puis il a lu le témoignage écrit, précis et émouvant, de Maurice Goulette alors enfant de 10 ans qui habitait dans la courbe de l'actuelle rue du général Leclerc et qui vécut ces événements.

Après la Marseillaise, tous retournèrent vers la place de la République pour la réception de la borne du « Serment de Koufra ». Ces bornes jalonnent le parcours de la 2^{ème} DB, la division Leclerc, depuis Saint-Martin-de-Varreville dans la Manche où débarqua le général Leclerc, jusqu'en Alsace. La division Leclerc arriva à Ballon - Saint Mars le 10 août 1944 et le général établit son PC à la Rue d'Orne. On peut voir sur la borne que notre commune se trouve à 370 km du lieu de débarquement de la 2^{ème} DB, qui eut lieu le 1^{er} août 1944.

Successivement différentes personnalités prirent alors la parole : Maurice Vavassey, Ghyslène Lebarbenchon maire de Saint-Martin-de-Varreville, Jacques Hermange délégué régional « Voie de la 2^{ème} DB Orne et Sarthe », le général Jean Paul Michel président de l'Association des anciens de la 2^{ème} DB et président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque, Eric Zaboraeff sous-préfet et secrétaire général de la Préfecture du Mans. Pour terminer cette cérémonie, des enfants répandirent du sable venu de la plage Saint-Martin-de-Varreville au pied de la borne, moment symbolique associant les différentes gé-



nération présentes. Un vin d'honneur dans la salle communale Michel Lalos a ensuite réuni tous les participants à cette commémoration avant que la colonne militaire ne parte vers Courceboeufs où elle bivouaqua le 9 août au soir.

Depuis lors, la borne du « Serment de Koufra » a été déplacée dans la salle du Conseil à la mairie ; elle trouvera son emplacement définitif rue Carnot, sur le terrain qui accueillera prochainement les deux monuments aux morts regroupés de notre commune.

À regarder sur YouTube les reportages de TVmaine :

- Ballon Saint Mars - 80^{ème} Anniversaire de La Libération. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts <https://www.youtube.com/watch?v=4ONwLxWWzU> (16min 32s)
- Ballon Saint Mars - 80^{ème} Anniversaire de La Libération de Ballon. <https://www.youtube.com/watch?v=7IY7YGOqGVw> (5min 47s)



- Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les Allemands sont restés 4 ans sur Ballon.
- Pour fêter la fin de la guerre il y a 80 ans, il y a eu des événements sur Ballon - Saint Mars le 8 et 9 août 2024.
- La borne du « Serment de Koufra » sera déplacée à la croix de Pierre, là où se trouveront les 2 monuments aux morts.





Justine Pigal intègre l'équipe administrative de la mairie

Justine Pigal, nouvelle dans l'équipe administrative depuis fin août 2024, exerce dans le cadre de sa 2ème année BTS en alternance à l'ECOFAC Business School du Mans.

Après le départ en juillet de Fabien Bellenfant, adjoint au maire en charge principalement de la communication, le Conseil municipal a pris la décision non seulement de donner la possibilité à Justine Pigal de continuer son alternance au sein de notre commune mais aussi de profiter des expériences professionnelles de Justine pour promouvoir le site internet, l'application Intra-Muros, la communication autour des flyers et affiches ou des différents supports dématérialisés. Pendant l'année 2024-2025, Justine aura aussi pour mission la mise en place des différents outils de communication contribuant à la valorisation des patrimoines bâti, historique, culturel et naturel.



- Justine Pigal est étudiante en communication.
- Elle travaille aussi à la mairie.
- Elle s'occupe des différents supports internet (l'application intramuros, le site de la commune...).

Sabrina Clémente intègre le service urbanisme

Lisa Demeslay, arrivée en février 2021 suite au départ en retraite de Jean-Pierre Dufeu, a eu l'opportunité professionnelle de se rapprocher de son domicile et de prendre une autre fonction à la Ville du Mans.

Sabrina Clémente, arrivée depuis 2022 dans le service administratif de notre commune, était venue renforcer l'équipe administrative dans le cadre du regroupement Agence Postale-Mairie. Sabrina avec une expérience auparavant dans une autre mairie sur l'urbanisme avait pour ambition et projet de pouvoir reprendre cette activité dans son cursus professionnel. Ainsi, depuis le 1er septembre 2024, vous trouverez Sabrina Clémente au poste de chargée de l'urbanisme, aménagement et action foncière, droit des sols et information géographique, mais aussi, chargée de la gestion des cimetières, du suivi des bâtiments communaux et à l'assistance administrative du service technique.



- Sabrina Clémente a changé de service.
- Elle travaille maintenant au service urbanisme.

L'urbanisme c'est faire des aménagements sur la commune pour mieux y vivre.

Accueil du public : modification de l'amplitude horaire à compter du 1er janvier 2025

Depuis le début de ce mandat, le Conseil municipal n'a eu de cesse d'adapter l'organisation des services d'accueil du public de la mairie, de l'agence postale communale, du dispositif France Services, du guichet de traitement des cartes nationales d'identité et des passeports afin d'accompagner au mieux les habitants de notre commune, et au-delà, dans leurs démarches administratives.

Jusqu'à ce jour, le fonctionnement de cette organisation reposait sur des horaires d'ouverture, sauf périodes de vacances scolaires, comprenant une ouverture au public du lundi au vendredi (9h-12h/14h-17h30) et le samedi de 9h à 12h, soit une amplitude hebdomadaire de 35h30.

Des mouvements d'agents au cours de l'été au sein du service administratif, un certain tassement du traitement des titres d'identité, des interrogations quant à la pérennité sur les prochaines années des concours financiers de la part de l'État (France Services, traitement des titres d'identité) et de la Poste via le contrat de présence postale, alliées à la montée en compétence effective des agents en poste ont conduit le Conseil municipal, en lien avec ces derniers, à s'inscrire dans une gestion prudente des ressources humaines.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal a décidé en cette fin d'année de modifier, à titre expérimental, l'organisation des services d'accueil de la mairie sur la base d'une ouverture au public maintenue du lundi au vendredi avec un créneau horaire plus important le mardi soir jusqu'à 19h (18h45 pour l'Agence postale communale) ; l'ouverture du samedi matin étant supprimée. Il résulte de cette nouvelle organisation qui s'appuie sur deux équivalents temps plein et demi, une légère dimi-

nution de l'amplitude horaire d'ouverture au public : 34h au lieu de 35h30 par semaine jusqu'alors, 18h au lieu de 19h30 par semaine pendant les périodes de vacances scolaires.

Une amplitude horaire d'ouverture au public qui demeure bien au-delà des pratiques constatées dans de nombreuses communes voisines à niveau de services équivalents.

La suppression de l'ouverture du samedi matin résulte d'une double contrainte : celle exigeant la présence simultanée au minimum de deux agents et une récupération du temps correspondant en semaine pour les agents concernés au détriment d'une ouverture pleine et entière au public du lundi au vendredi.



- À partir du 1er janvier 2025, les horaires et jours d'accueils du public à la mairie seront modifiés
- L'agence postale, le traitement des titres d'identité et l'accueil mairie seront fermés le samedi matin mais resteront ouverts jusqu'à 19h le mardi (18h45 pour l'Agence postale).

Deux agents communaux à l'honneur

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été remise récemment à deux agents communaux pour leurs 20 ans d'activités dans la fonction publique territoriale : Isabelle Lebesle et Léa Letay, toutes deux ayant toujours travaillé au sein de notre commune.

Isabelle

Après avoir exercé durant quelques années dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité puis d'un Contrat Emploi Consolidé, Isabelle est recrutée en qualité d'agent d'entretien le 1er décembre 2003 au sein de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.

Accompagnée par la collectivité, Isabelle a obtenu avec succès son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) puis le CAP petite enfance en 2000. Lauréate du

concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) en 2004, elle est nommée à cette fonction le 1er mai 2004.

Intervenante à la fois sur les temps d'accueil périscolaire et sur les temps scolaires (mise à disposition auprès des enseignants de maternelle), Isabelle assure avec professionnalisme ses fonctions, ayant par ailleurs développé lors de formations une aptitude au langage des signes.

Léa

Léa est recrutée en qualité d'agent d'entretien le 1er janvier 2004 au sein de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.

Accompagnée par la collectivité, Léa obtient le CAP petite enfance en juin 2005. Lauréate du concours d'ATSEM en 2010, elle est nommée à ce grade le 1er mai 2010.

Très motivée par l'animation, Léa suit la formation aux fonctions de directrice en accueils collectifs, diplôme qu'elle obtient en 2011. Depuis la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, Léa assure la direction et l'animation de l'ensemble des activités dont la qualité est reconnue par tous et surtout par les enfants auprès de qui, du haut de ses 1,75 m, elle fait preuve d'une autorité bienveillante.



Léa et Isabelle

Café compost

Un temps de partage prévu le 11 janvier à 14h au pied des bacs de compostage près du jardin médiéval sera l'occasion, après 4 mois d'existence, d'avoir un premier retour d'expérience du compostage collectif.

Vous êtes tous invités à rencontrer les personnes référentes de la commune qui ont en charge le bon fonctionnement de ce site de compostage.

Des représentants de la Communauté de Communes, à l'initiative de cette expérience, ainsi que ceux du Pays du Mans accompagnant l'opération seront présents pour répondre à vos questions.

Lors de ce temps convivial, un café, un quiz, un parcours éducatif interactif vous seront proposés.



TOUCHARD

Entreprise familiale depuis 1966

Boutique en ligne 24h/7j

www.fleuriste-lemans.fr

3 bis rue Carnot - 72290 Ballon-Saint-Mars

02 43 27 39 73



TOUCHARD

Pompes funèbres

TOUCHARD

Floris



Démarche participative « Ballon - Saint Mars et Vous » - suite -

La démarche participative entreprise au cours de l'année 2023, a associé les habitants et des partenaires institutionnels sur le devenir de trois secteurs situés à l'intérieur de l'agglomération et pour lesquels des avancées ont été récemment opérées.

Secteur place des Halles : considérant le déplacement du monument aux morts comme un préalable à tout aménagement de la place, cette orientation partagée par un grand nombre de personnes a conduit le Conseil municipal à envisager le transfert et le regroupement en un même lieu des deux monuments aux morts des communes historiques de Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon. L'ancien site du château d'eau de Ballon, situé rue Carnot, propriété historique des deux anciennes communes, correspond en tout point aux aspirations de l'équipe municipale. Le principe en a été validé en réunion de Conseil municipal le 3 septembre dernier, de même que le principe de regrouper les deux monuments existants et non de leur substituer un nouvel édifice. Le regroupement répond aussi à la préoccupation d'assurer les cérémonies commémoratives avec une plus grande sécurité pour les participants et un moindre impact sur la circulation des usagers motorisés.

Par ailleurs, le site retenu aura également vocation à accueillir la borne de la voie de la 2^{ème} DB acquise par la commune dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Ballon - Saint Mars. Le Conseil municipal a sollicité le concours du CAUE afin de réfléchir à l'aménagement du site et à l'insertion des deux monuments. Ce projet de regroupement pourrait trouver une concrétisation au cours du second semestre 2025, une fois le site purgé des anciennes canalisations d'eau potable ; ce qui sera fait dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable qui auront lieu en même temps que la restructuration de l'assainissement collectif en centre-bourg.



- Le Conseil municipal a validé le regroupement des deux monuments aux morts.
- Le site retenu est situé rue Carnot sur le terrain de l'ancien château d'eau.
- Une réflexion sur l'aménagement du lieu est en cours avec l'aide du CAUE.

Site autour de l'église St Médard



Édifice classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 28 juillet 1975, la préservation de ce monument constitue la priorité absolue du site dans lequel elle s'inscrit. Pour ce faire, le Conseil municipal a décidé de lancer une étude préalable comprenant notamment un diagnostic sanitaire de l'édifice. L'église a fait l'objet par le passé d'un certain nombre de travaux de restauration et d'entretien sous l'égide de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe (UDAP 72).

L'église paroissiale présente aujourd'hui, intérieurement et extérieurement, des désordres et des altérations visuels apparents qui peuvent occasionner à terme des risques pour le public et son péril : ardoises manquantes, solins non étanches, végétalisation sur les contreforts, fissurations et infiltrations d'eau, restauration ou remplacement des menuiseries, restauration de vitraux et des enduits sur façades,

mise en conformité des installations électriques... L'étude diagnostique permettra à la commune de planifier les travaux de préservation de l'édifice en cernant les priorités. La consultation relative à cette étude a été lancée début octobre auprès d'agences d'architectes attestant d'une qualification reconnue dans le domaine de la conservation du patrimoine.



- L'église Saint Médard est un monument classé.
- Une étude est en cours pour mieux visualiser les nombreux travaux dont l'édifice a besoin.

Champ de Foire



Le Pays du Mans a été lauréat parmi 10 territoires en France le 16 mai dernier d'un appel à projet intitulé « Expé Urba Santé ». L'action pour laquelle le Pays du Mans a été retenu consiste à rendre opérationnelle la démarche d'un urbanisme favorable à la santé. Plus précisément, l'action retenue porte sur un travail concernant l'aménagement/ le réaménagement/ la restructuration des espaces publics des collectivités de telle sorte qu'ils soient les plus favorables possible à la santé au regard de déterminants comme par exemple l'accessibilité, les îlots de chaleur, la végétalisation, la pratique d'activités physiques... Le Pays du Mans, étant à la recherche d'un site par intercommunalité a proposé à la commune d'inscrire comme site pilote le projet de réaménagement et de renaturation du Champ de Foire afin de le faire bénéficier d'un accompagnement gratuit en terme d'expertise. Le Conseil municipal a donné un avis favorable à cet accompagnement dont le déroulement est en cours et qui viendra enrichir les orientations précédemment esquissées dans le cadre de la démarche participative.



- Un accompagnement concernant le réaménagement du Champ de Foire a été proposé à la commune.
- Accessibilité, végétalisation, pratique d'activités physiques font parties de la restructuration de cet espace public.
- Site pilote, le Champ de Foire bénéficiera de l'appui du Pays du Mans.

Au-delà des trois secteurs mis en réflexion, la démarche participative initiée par la commune a souligné le besoin d'une plus grande connaissance sur le patrimoine bâti et paysager communal. C'est pourquoi, sur la proposition de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe, le Conseil municipal a décidé de lancer une étude sur les éléments bâtis, archéologiques, architecturaux et structurants du paysage sur la totalité du territoire communal. L'étude permettra d'améliorer la connaissance et la reconnaissance du bâti ancien afin d'en préserver les éléments identitaires faisant la qualité du cadre de vie. Cette étude pourra se poursuivre par la proposition d'outils adaptés au titre notamment du code de l'urbanisme, plus souples par exemple que l'actuelle réglementation concernant le périmètre des 500 mètres autour des édifices classés.

Logement communal n° 7-9 rue François Nicolas

L'étude de faisabilité concernant l'éventuelle réhabilitation de l'immeuble communal au n° 7-9, rue François Nicolas a fait l'objet, début novembre, d'une restitution par le bailleur social SOLIHA à qui elle avait été confiée.

À l'issue des différents diagnostics effectués sur le bâtiment, le scénario retenu par le Conseil municipal s'appuyait sur une répartition spatiale en deux logements, l'un de type T3 de 78 m² en rez-de-chaussée et l'autre de type studio de 33 m² au 1^{er} étage plus combles. Le montage financier et juridique du projet de réhabilitation prévoit un portage de l'ensemble de l'opération dans le cadre d'un bail à réhabilitation confiant pendant une durée longue la propriété du bien à SOLIHA, dans le cas présent 45 ans, et comprenant une subvention d'équilibre de la collectivité.

Le coût estimatif du scénario (travaux, honoraires...) retenu s'élève à 578 000 € TTC. En prenant en compte les financements mobilisables (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Fondation Abbé Pierre, prêt bancaire SOLIHA) la subvention d'équilibre attendue auprès de la commune s'élève à 330 000 € !

Au vu de ce dernier élément, le Conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette étude de faisabilité tout en soulignant la distorsion entre les coûts élevés d'études et de travaux et les besoins de financements en matière de logement social.

Une cession de l'immeuble est envisagée par le Conseil municipal.



- Un projet de réhabilitation du logement communal situé rue François Nicolas, a été envisagé.
- Le reste à charge pour la commune est trop important.
- La vente du bien est souhaitée par l'ensemble des élus.

Réfection de la voirie communale

Poursuivant son programme de réfection de la voirie communale hors agglomération, le Conseil municipal, avec le concours en matière d'ingénierie de l'Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART), a lancé en juillet dernier une consultation concernant la réfection des voies communales sur un linéaire de 1400 mètres entre les lieux-dits « Goupillon » et « les Guyonnières » ainsi que la voie communale n°10 sur un linéaire de 760 mètres entre « la Croix du Jarossay » et la route départementale - RD 20 - en direction de Courcebœufs.



Ces travaux, confiés à l'entreprise Eiffage pour un montant de 133 770 € H.T. comprennent en 2024 (chantier en cours) la réalisation de poutres de rives en béton, le renforcement par ailleurs des rives de chaussée en grave non traitée, le reprofilage en béton bitumeux du revêtement des chaussées existantes. Ces travaux seront poursuivis en 2025 par la mise en œuvre d'un enduit d'usure gravillonné bi-couche. Ce dernier sera précédé par une opération de curage des fossés et de dérasement avec rechargement des accotements confiée à l'entreprise Cordier pour la somme de 6 048 €. L'ensemble des travaux bénéficie d'une subvention de 4 299 € de la part du Conseil départemental au titre de l'aide à la voirie communale.



- Des morceaux de route vont être refaits.
- Les fossés vont être nettoyés.



MJ Plaque

Plaquiste Jointeur neuf et rénovation

Le Grand Moray
72290 Ballon Saint-Mars

Jimmy Montagne

Plâtrerie Isolation
Amenagement de Combles
Pose Menuiseries Int./Ext.

mj.plaque@hotmail.com

06 50 97 14 06



VIE MUNICIPALE

Nouvelle aire de jeux



Depuis le mois d'août, une aire de jeux est implantée sur l'espace naturel de la résidence « Bel Air », EHPAD Maine Cœur de Sarthe, en accord avec ce dernier. Vous y trouverez une aire de jeux pour les tout-petits, composée d'une structure de deux tours avec pont incurvé, d'un toboggan, d'une soucoupe volante (jeux à ressorts), d'un panneau musical. À quelques mètres ont été installés un trampoline hexagonal, une balançoire « nid d'oiseau », une pyramide de 5 mètres de hauteur et une tyrolienne d'une longueur de 31 mètres pour les plus grands. Une signalétique implantée à proximité de chaque jeu précise les conditions d'utilisation (âge, nombre d'enfants...). Les adultes accompagnateurs sont responsables du respect de ces préconisations. L'implantation, par le service technique, de bancs et corbeilles a été réalisée. Coût des équipements 2300 € HT.



À la rentrée de septembre, les élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter (rue du général de Gaulle) ont eu la surprise de découvrir une structure de jeux variés avec toboggan, barre de pompier, panneau d'escalade et panneaux éducatifs. Ces travaux, d'un montant de 120 065 € HT, ont bénéficié d'une subvention de 59 280 € de la part du Conseil départemental au titre du fonds territorial des investissements durables mais aussi d'une aide de financière de l'État au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 22 000 € HT.



- Depuis le mois d'août il y a une nouvelle aire de jeux à côté de l'EHPAD « Bel Air ».
- Des bancs et des corbeilles seront mis.
- Une structure de jeux a été faite à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.

Travaux d'assainissement centre-bourg

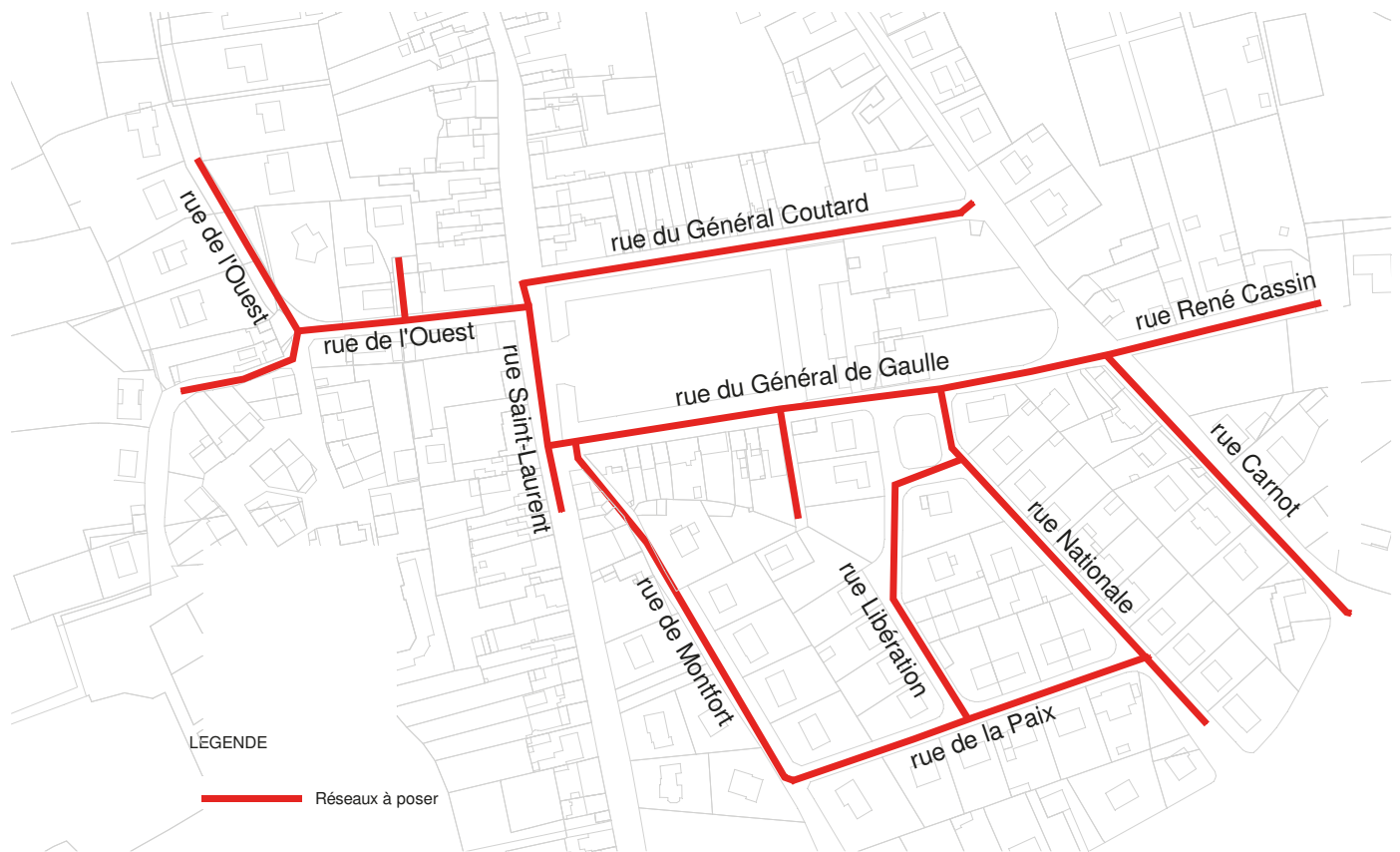
La mise en séparatif du réseau unitaire en centre-bourg couplée au renouvellement du réseau d'eau potable a fait l'objet d'un lancement de consultation auprès d'entreprises en mai dernier avec une remise des offres attendue pour la fin juin.

L'analyse des offres en juillet a conduit le Conseil municipal pour la partie assainissement et le comité syndical des Fontenelles pour la partie eau potable à retenir début septembre :

- L'entreprise GT Canalisations :
 - En assainissement pour un montant de 1213 206,63 € H.T. réparti à hauteur de 623 253,16 € H.T. pour la partie eaux usées et 589 953,17 € H.T. pour la partie eaux pluviales ;
 - En eau potable pour un montant de 515 721,12 € H.T.
- L'entreprise SOA pour les contrôles de réseaux pour un montant de 17 558 € H.T.

S'appuyant sur le résultat de cette consultation, le Conseil municipal a sollicité pour les travaux d'assainissement (seul le réseau eaux usées étant éligible) les aides financières possibles auprès du Conseil départemental de la Sarthe et de l'Agence de l'Eau (subventions obtenues au taux respectif de 15 % et 30 %). En complément de l'autofinancement dégagé au cours de ces dernières années sur le budget annexe de l'assainissement, un emprunt d'environ 600 000 € sera sollicité auprès du secteur bancaire.

Les derniers mois de l'année 2024 ont été consacrés à la préparation du chantier (phasage des travaux, examen des itinéraires de déviation, implantation base de vie...) et à l'information des riverains des rues Saint Laurent, de Montfort, du Général de Gaulle, Carnot, du Général Coutard, René Cassin, de la Libération, de la Paix, Nationale et rue de l'Ouest au cours d'une réunion publique qui s'est déroulée le mercredi 11 décembre dernier dans la salle communale Michel Lalos.



Distribution des sacs verts à ordures ménagères

La distribution des sacs verts s'effectuera à la mairie de Ballon - Saint Mars, Espace François Mitterrand aux dates suivantes :

- mercredi 08/01/2025 de 9 h à 12 h
- vendredi 10/01/2025 de 15 h à 19 h
- samedi 11/01/2025 de 9 h à 12 h
- mercredi 15/01/2025 de 9 h à 12 h
- vendredi 17/01/2025 de 15 h à 19 h
- samedi 18/01/2025 de 9 h à 12 h



Crédit Agricole de BALLON

34 Rue du Général Leclerc
72290 BALLON-SAINT-MARS
02 43 27 30 17
ballon@ca-anjou-maine.fr

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANIS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 05/2024.

ANJOU MAINE





Lancement d'un atlas de la biodiversité communale

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un outil au service des collectivités en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des communes ou des intercommunalités. Un ABC est un outil de connaissance, d'information et de valorisation du patrimoine naturel à l'échelle communale. Il possède un triple objectif : acquérir des connaissances sur la biodiversité et en identifier les enjeux, aider aux décisions lors de projets d'aménagements, sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux et les citoyens sur l'intérêt d'agir pour assurer la préservation de la biodiversité qui les entoure.

La commune de Ballon - Saint Mars est détentrice d'un Espace Naturel Sensible : le coteau des Buttes. Cet espace, riche de biodiversité, n'est pas encore bien connu de la population. À travers le lancement d'un ABC, l'objectif recherché par le Conseil municipal est de pouvoir obtenir un outil de connaissance plus complet sur le patrimoine naturel présent sur l'ensemble de la commune, de pouvoir mettre en lumière les enjeux en matière de bocage et de paysage qu'il conviendrait d'intégrer dans un document d'urbanisme. Un des objectifs est également de faire valoir cette richesse auprès des habitants afin qu'ils partagent les mesures mises en place par la collectivité.

Chaque année, l'Office français de la biodiversité publie un appel à projets permettant le soutien financier dans la réalisation de nouveaux ABC. Au regard de l'engagement du Pays du Mans dans le dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN), le Conseil municipal a répondu favorablement à la proposition de pouvoir établir une candidature coordonnée à l'échelle du Pays du Mans et visant à la réalisation d'un ABC sur notre territoire aux côtés de 9 autres communes pilotes. Coût estimatif : 24000 € sur 2 ans financé à 80 % par l'Office français de la biodiversité.



- Un inventaire sur le patrimoine naturel va être fait sur la commune.
- Il permettra la mise en place d'un Atlas (livre) de la biodiversité communale.
- La biodiversité c'est l'ensemble des milieux naturels et des formes de vies.

Aménagement du parking rue de l'Ouest et des allées des cimetières

Parking rue de l'Ouest : la situation et la topographie de cet espace (en pente et en partie haute de coteau) en font depuis un certain nombre d'années un espace sensible en termes de ruissellement et de ravinement lors de fortes pluies occasionnant une dégradation avancée de la structure, actuellement en stabilisé renforcé, quasi imperméable et plus adaptée à l'usage de stationnement. De plus, en l'absence de fosses suffisamment calibrées, les arbres plantés au moment de la création de cette aire de stationnement sont dans un état sanitaire dégradé. L'éclairage public constitué de lampadaires sur mâts est inadapté par son impact visuel, à l'environnement du site dans lequel s'inscrit l'aire de stationnement. La volonté de l'équipe municipale vise donc à réaménager cette aire de stationnement en adéquation avec son environnement naturel en favorisant au maximum l'infiltration des eaux pluviales au droit des emplacements de stationnement (revêtement en pavés engazonnés) et dans les espaces verts dédiés aux plantations (plantes couvre sols autour de 18 arbres prévus en panachage muriers blancs stériles, chênes verts, micocouliers de Provence). Le revêtement de la voie de desserte sera réalisé en enrobé dit « hydro décapé », plus clair qu'un enrobé classique, afin d'en atténuer l'aspect routier et l'absorption de la chaleur émise par le rayonnement solaire.

Estimé à environ 164000 € H.T. par l'Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART), laquelle assiste la commune en matière d'ingénierie, cet aménagement bénéficiera du soutien financier de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 45589 € et de l'Etat via le Fonds Vert à hauteur d'environ 47000 €.



- De fortes pluies ont endommagé la structure du parking de la rue de l'Ouest.
- Le Conseil municipal souhaite le réaménagement de cette aire de stationnement.
- Son environnement naturel sera respecté avec la plantation d'arbres et de plantes couvre-sols.

Allée principale des cimetières : après avoir procédé progressivement à la renaturation de nos deux cimetières (enherbement et végétalisation), la prochaine tranche significative de travaux concerne le revêtement de l'allée principale de chacun des deux cimetières. Après mûre réflexion, l'équipe municipale a également fait le choix de la mise en œuvre d'un enrobé « hydro décapé » chiffré à un peu plus de 93000 € H.T.



- Le revêtement des allées principales des cimetières de Ballon - Saint Mars sera en enrobé « hydro-décapé ».
- Le coût des travaux est estimé à 93000 € HT.

Dès notification des subventions attendues, le Conseil municipal sera en mesure de lancer une consultation auprès d'entreprises routières. Cette consultation portera simultanément sur les deux projets d'aménagements.

Premières neiges en novembre

Il a flotté comme un air d'hiver en cette fin de novembre. La campagne a revêtu son grand manteau blanc et les chutes de neige se sont traduites sur les sols par des épaisseurs de 8 à 10 cm, occasionnant notamment une suspension des lignes de cars scolaires.

Les agents du service technique se sont employés à rendre praticable les rues et voies communales ainsi qu'un certain nombre d'accès piétonniers permettant aux habitants de poursuivre leur vie quotidienne.

Un premier épisode de neige et verglas donnant l'occasion de rappeler qu'il revient, par arrêté municipal, à chaque riverain de débayer le trottoir à hauteur de son habitation.



- Les premières neiges sont apparues.
- Les sols enneigés ont perturbé notre quotidien avec la suspension des cars scolaires.
- Les agents techniques ont œuvré pour dégager les rues de Ballon - Saint Mars.

Cimetières

La végétalisation des cimetières est terminée. L'entreprise Touchard a réalisé cinq caveaux au cimetière, rue de Moulins. Ils seront obligatoirement utilisés pour toute nouvelle sépulture pendant la période hivernale pour éviter toute détérioration du terrain et de la végétation existante.



La prochaine étape sera de réaménager l'espace de dispersion des cendres, d'implanter un arbre du souvenir en fer forgé dans chaque cimetière puis d'actualiser un règlement commun.

Les tarifs et les durées des concessions incluant cette nouveauté, ont été révisés et sont les suivants :

Concession sans caveau	15 ans	250 €
Concession sans caveau	30 ans	500 €
Concession avec caveau	15 ans	2 020 €
Concession avec caveau	30 ans	2 270 €
Renouvellement concession avec ou sans caveau	15 ans	250 €
Renouvellement concession avec ou sans caveau	30 ans	500 €
Concession columbarium	15 ans	450 €
Concession columbarium	30 ans	900 €
Concession caveau urne	15 ans	200 €
Concession caveau urne	30 ans	400 €



- La végétalisation des cimetières est terminée.
- La végétalisation est un aménagement de différentes plantes.
- 5 nouvelles tombes ont été faites.
- L'espace de dispersion de cendres sera refait et un arbre du souvenir sera mis.



*La Lunetterie
de Noémie*

☎ 09 87 01 87 65

✉ lalunetteriedenoemie@gmail.com

📍 1 Place de la République,
72290 Ballon Saint Mars

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, au funéraire, à l'école et à ses services associés, prendre rendez-vous auprès de la mairie par téléphone (02 43 27 30 21).



VIE MUNICIPALE

Modification n°2 du PLU de l'ex. commune de Ballon

Un précédent article dans le bulletin municipal du mois de juin dernier soulignait les éléments motivant le lancement en février 2024 de cette procédure de modification n°2 du PLU de l'ex. commune de Ballon.

Rappelons que les modifications envisagées doivent permettre :

- de mettre en place une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) au niveau de la place de la République, qui forme le cœur du bourg de Ballon ;
- de définir des mesures de préservation de la diversité commerciale dans le cœur du bourg ;
- de prendre en compte les obligations nées de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 concernant la mise en place d'une OAP relative à la mise en valeur des continuités écologiques et la mise en place d'un échancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser.

Prenant acte des observations formulées lors de la réunion publique du 21 mai dernier et considérant l'avis conforme tacite de la part de la Mission Régionale d'Autorité environnementale, le Conseil municipal par délibération en date du 16 octobre a décidé de lancer l'enquête publique, laquelle s'est déroulée du 18 novembre au 20 décembre 2024. Le dossier d'enquête publique était consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Pendant toute la durée de l'enquête, les habitants ont pu prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations et propositions sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, M. Thierry Lambert, désigné par le tribunal administratif de Nantes, ou lors de ses permanences en mairie. À l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, M. Thierry Lambert transmettra son rapport et ses conclusions à la commune. Le Conseil municipal pourra alors procéder en début d'année 2025 à l'adoption de la modification du PLU, éventuellement amendée pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur.



- Des modifications d'aménagements dans la commune sont prévues.
- Une enquête auprès des habitants a permis de connaître les avis et propositions.
- Les résultats de l'enquête seront connus dans un mois environ.



Recensement
de la population 2025

Recensement de la population

Réalisé du 18 janvier au 17 février 2024, les chiffres du recensement de la population ont été transmis en juin dernier par la Direction régionale de l'INSEE.

1151 logements ont été enquêtés auxquels il convient d'ajouter les personnes recensées au sein de communes telles que l'EHPAD résidence « Bel Air » et le foyer d'hébergement de l'ADAPEI « les Érables ». Les comptages issus de la collecte font apparaître une population municipale de 2266 habitants auxquels il convient d'ajouter la population comptée à part, celle-ci non connue à ce jour, comprenant certaines personnes (étudiants, militaires...) dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Additionnée, population municipale et population comptée à part constituent la population totale.

Comparativement au précédent recensement de 2019, les comptages de la population principale soulignent une très légère progression du nombre d'habitants (+13) sur notre commune. En se basant sur la population comptée à part de 2019 (30 personnes), les chiffres de la population totale devraient confirmer cette tendance ou pour le moins souligner un maintien du nombre d'habitants sur notre commune, ce qui est plutôt de bon augure, et faisant espérer un maintien, à minima, des dotations de fonctionnement versées chaque année par l'État.

Projet création réseau de chaleur

La commune, au cours de l'été 2023, a, avec le concours du Pays du Mans, confié au bureau d'études Puissant, la réalisation d'une série d'audits énergétiques de ses bâtiments avec l'objectif de mettre progressivement en œuvre des mesures d'économies de consommations énergétiques.

Un certain nombre de bâtiments communaux est équipé de chaudières anciennes alimentées par le réseau en gaz naturel ou encore au fioul (salle communale Michel Lalos), d'autres sont chauffés par des installations électriques (convecteurs, plafonds rayonnants ...) dont la performance laisse à désirer. Par ailleurs, comme chacun le sait, les facturations relatives à ces différentes énergies ont augmenté de façon significative au cours de ces dernières années.

Outre les mesures d'économies, ces audits ont été l'occasion d'une réflexion collective quant à l'enjeu de recourir aux énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles pour chauffer l'ensemble des bâtiments à partir d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois-énergie. La visite en Sarthe d'installations de cette nature, les retours d'expérience et la réalisation d'une note d'opportunité fin 2023 par l'Union des CUMA des Pays de la Loire ont conforté le Conseil municipal quant à l'intérêt de ce type de production de chaleur renouvelable qui allie maîtrise de la facture énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Deux scénarios de raccordement de bâtiments publics à un tel réseau ont été mis en évidence par la note d'opportunité : le premier scénario regroupant mairie, centre social, MJC Joël Sadeler, salle communale Michel Lalos, Maison de Santé Pluridisciplinaire et le second scénario pour lequel ont été ajoutés le groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter, le collège René Cassin, la halle aux sports et la résidence Bel Air.

Outre l'ancienneté des chaudières et la puissance appelée par bâtiment, un autre critère technique est pris en compte dans le raccordement ou non des bâtiments à un réseau de chaleur : la densité thermique linéaire, indica-

teur de consommation de chaleur par rapport au linéaire de réseau développé. La densité thermique linéaire, fixée au minimum à 1 MW/ml par an, donne une orientation quant à la viabilité technique et économique du réseau. C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal a confié, après consultation, la réalisation d'une étude de faisabilité au bureau d'étude AKAJOULE pour un montant de 15 800 € H.T. subventionnée à 70 % par le Fonds Chaleur de l'ADEME, laquelle a délégué la gestion des aides financières correspondantes au Département de la Sarthe.

Cette étude, dont la restitution sera effectuée mi-janvier 2025, vise à :

- établir un état des lieux énergétique des bâtiments concernés : état de l'enveloppe, vétusté des équipements...
- déterminer les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des bâtiments,
- étudier la possibilité de remplacer les systèmes de chauffage existants par une chaufferie biomasse,
- apporter une aide à la décision quant au choix technique, économique et environnemental concernant la faisabilité d'un réseau de chaleur.



- La commune a réalisé des audits énergétiques de ses bâtiments.
- Un réseau de chaleur utilisant les énergies renouvelables réduirait les gaz à effet de serre.
- Une étude de faisabilité est en cours, qui aidera au choix de la décision technique et économique.

Fermeture du réseau cuivre Orange (téléphonie fixe et ADSL)

L'opérateur historique Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a lancé en 2022 un plan national de fermeture des lignes de cuivre utilisées jusqu'alors pour le téléphone fixe et l'internet, ce dernier via la technologie ADSL. Vieillissant et nécessitant des réparations plus fréquentes, le réseau cuivre ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Ce plan de fermeture dont l'achèvement est annoncé pour 2030 va toucher progressivement l'ensemble des communes de France de métropole et d'outre-mer. Le territoire de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe est intégré dans un lot de fermeture pour lequel il ne sera plus possible à partir du 1^{er} janvier 2026 de souscrire un nouvel abonnement téléphonique ou internet sur le réseau cuivre ; la fibre optique prenant le relais. L'arrêt des services du réseau cuivre interviendra quant à lui au plus tard le 31 janvier 2027.

Cette volonté d'Orange de mettre fin au réseau cuivre va, outre la téléphonie fixe et l'ADSL, également impacter de nombreux services : téléassistance « présence verte » pour les personnes âgées, terminaux de paiement dans les commerces, alarmes de sécurité professionnelles (ascenseurs, salles de traite automatisées, station d'épuration des eaux usées et autres équipements publics : établissements scolaires, salles communales, EHPAD...). Seule alternative, le raccordement au réseau fibre optique. Ce dernier est désormais déployé sur la quasi-totalité de l'espace public du territoire communal. À ce jour,

sur la commune, 765 abonnés sur les 1361 foyers éligibles ont fait le choix d'un raccordement à la fibre optique en faisant appel à l'un des 11 opérateurs internet présents en Sarthe, soit un taux de pénétration d'environ 56 %.

Pour les foyers non raccordés à la fibre optique, il convient donc d'anticiper dès que possible la fermeture du réseau cuivre, de migrer vers la fibre et de comparer les offres en substitution proposées par les différents opérateurs, notamment en matière de téléphonie fixe. La plupart d'entre eux proposent déjà des abonnements à des prix proches de ceux en vigueur avec le réseau cuivre, tout en conservant le même numéro d'appel.



- Le réseau cuivre va disparaître en 2027 et sera remplacé par la fibre optique.
- Pensez à demander la fibre optique si ce n'est pas encore fait.

Travaux au centre social intercommunal

Cette ancienne extension de la maison de retraite réalisée dans les années 1975 a connu une première reconversion dans les années 1990 sous l'égide de l'ex. Communauté de communes des Portes du Maine. Elle abrite aujourd'hui tous les services du centre social intercommunal sous la dénomination Maison Des Projets.

Démarrés en septembre dernier et réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, les travaux de réhabilitation du centre social intercommunal se dérouleront sur une durée d'environ 10 mois.

Ces travaux visent à rendre le bâtiment, organisé sur deux niveaux, plus fonctionnel pour les personnels de la Maison Des Projets et pour les nombreuses activités qui y sont accueillies. L'objectif est également d'en améliorer l'efficacité énergétique par la mise en place notamment d'une véritable isolation de l'enveloppe extérieure. L'aspect plutôt austère de l'ensemble devrait être amélioré par la mise en place d'un bardage bois en façades participant ainsi à une meilleure insertion du bâti dans son environnement proche.

Le montant total des travaux s'élève à 1133 497 € H.T. financés à 70 % par l'État, la Région des Pays de la Loire et la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Durant toute la durée des travaux, les activités de la MDP et ses personnels sont transférés dans les locaux mis à disposition par la commune : l'ancienne mairie annexe et la Fabrique place de l'Église à Saint Mars. Merci à l'Association Sports et Loisirs d'avoir fait preuve de compréhension en acceptant de délocaliser temporairement ses activités dans les locaux de la MJC Joël Sadeler.



- Le bâtiment de la maison des projets est en travaux pour 10 mois.
- Pendant les travaux, la maison des projets sera dans les locaux de l'ancienne mairie de Saint Mars.
- Les activités de l'association Sports et Loisirs ont lieu à la salle de la MJC durant cette période.

Chantier argent de poche

La commune a mis en place un 3^{ème} chantier « Argent de Poche » durant les vacances de Toussaint. Ce programme est soutenu par la CAF et mis en œuvre par la Maison Des Projets. Ce dispositif crée la possibilité pour des adolescents d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie de la commune, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 75 € pour 5 matinées de travail.

Mathis, Morgane, Tom, Axel, Théo et Tiziano âgés de 14 à 17 ans ont réalisé deux « Bains de soleil » sous les conseils avisés de Morgan Tessier l'intervenant.

À cette occasion, ils se sont familiarisés avec les outils à main tels que : scie, ponceuse, visseuse, pyrograveur etc, ainsi que la finition à l'huile de lin. Ces deux Bains de soleil seront installés au printemps à l'aire de jeux de notre commune.

Après avoir fini leur travail, une cérémonie de clôture a été organisée à la mairie en présence des élus référents, des encadrant et des familles. À cette occasion, les jeunes ont reçu leur certificat de participation au dispositif « Argent de Poche » et la somme de 75 €.

Le dynamisme et l'engagement des adolescents ont fait de cette semaine un succès.

- Des jeunes qui ont entre 14 ans et 17 ans sont payés par leur commune (75 €) contre des petits travaux.
- Les jeunes Ballonnais ont construit des chaises longues pour le nouvel espace de jeux de la commune.



Atelier Déco

Depuis quelque temps, les bénévoles travaillent à la rénovation du traîneau du Père Noël et de ses rennes. Nous avons reçu l'aide de bénévoles lors de la journée citoyenne et nous les remercions. Le traîneau a été installé au champ de foire près de l'école maternelle Elisabeth et Robert Badinter où vous pouvez prendre une photo avec vos enfants si vous le souhaitez. Un panneau installé près de celui-ci vous invite à envoyer vos photos de vos enfants ou de vous-même prises à partir de 2001 à l'adresse : cdfballonsaintmars@gmail.com. Cette collecte de souvenirs nous permettra en décembre 2025 de remonter le temps...

Pour élargir notre panel de décorations, il est toujours possible de nous rejoindre !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



- Les bénévoles ont réparé le traîneau de Noël.
- Il a été installé au champ de foire.
- Des photos pourront être prises.
- Les photos prises depuis 2001 peuvent être envoyées à l'adresse mail pour rassembler les souvenirs.
- L'association cherche des bénévoles.

Célébration de la Sainte-Barbe

Samedi 23 novembre, la famille des sapeurs-pompiers, actifs et retraités, du centre de secours principal de Ballon – Saint Mars a honoré sa patronne, Sainte Barbe. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts place des Halles et l'observation d'une minute de silence en mémoire des sapeurs-pompiers décédés au cours de l'année, le lieutenant Alexandre Gaignon, chef de centre, et Charlotte Joulin, présidente de l'amicale des sapeurs-pompiers, ont accueilli à la salle communale Michel Lalos les maires et élus des communes desservies, le commandant de la brigade de gendarmerie de Ballon – Saint Mars, les représentants du SDIS de la Sarthe et des centres de secours voisins.



Le lieutenant Gaignon a souligné que, durant l'année 2024, l'activité opérationnelle a été soutenue avec 413 interventions dont une grande majorité (plus de 85%) pour des opérations de secours à personnes. Malgré la difficulté de recruter, toutes les missions ont pu être réalisées grâce à la mobilisation des 16 sapeurs-pompiers du centre de secours dont cinq personnels féminins et auxquels la mutualisation des effectifs avec le centre de secours de Souigné-sous-Ballon permet d'assurer de nombreux départs.

Ont été nommés et mis à l'honneur :

- Charlotte Joulin au grade d'infirmière principale,
- Mickaël Vinagre au grade de caporal-chef,
- Valentine Gaignon et Alexis Bazoge au grade de caporal(e).

Charlotte Joulin a exprimé sa volonté de fédérer l'ensemble des amicalistes afin de créer des liens et partager des moments conviviaux, soulignant l'implication de l'amicale dans l'animation, hors les murs, du centre comme lors du 40^{ème} anniversaire de la construction du centre de secours rue de Gaulle.

Les élus et personnalités présentes ont fait part de leur reconnaissance aux sapeurs-pompiers pour leur mobilisation et pour les services rendus à la population. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif et d'un repas festif.

**Vous souhaitez des renseignements pour devenir sapeur-pompier volontaire ?
N'hésitez pas à contacter le centre :
ci.ballon@sdis72.fr**

- Pour honorer leur patronne, les sapeurs-pompiers de Ballon – Saint Mars, maires et élus de certaines communes se sont retrouvés à la salle communale Michel Lalos.
- Durant l'année 2024, il y a eu 413 interventions.
- Le centre de secours a un effectif de 16 pompiers dont 5 femmes.
- L'entraide avec le centre de secours de Souigné Sous Ballon permet d'assurer les différentes missions.

**CHAUFFAGE
SANITAIRES ET
PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION VENTILATION
ENTRETIEN DÉPANNAGE**
Tél. 02 43 33 44 17
www.la-plomberie-longonienne.fr
PLOMBERIE LONGONIENNE
ZA du Saosnois
72600 MAMERS et 72290 BALLON-SAINT MARS

Press' Mano
Cabac - Presse - FdJ
02 43 27 30 22

Du Lundi au Vendredi
de 7h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Le Samedi
de 8h00 et de 14h30 à 19h00
Ballon - Saint Mars





Commémoration de l'armistice 11 novembre 2024

À l'occasion du 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, un public venu en nombre a accompagné le cortège officiel constitué, en tête, de l'harmonie Musiqu'en Maine suivie des porte-drapeaux et représentants des associations d'anciens combattants, des pompiers et gendarme en tenue, d'anciens militaires du 2^{ème} RIMA, des enfants des écoles et des élus.

Cette présence nombreuse en fin de matinée devant le monument aux morts place des Halles marque l'attachement d'un certain nombre de nos concitoyens à la commémoration de l'armistice qui a mis fin aux combats de la première guerre mondiale. Dépôts de gerbes et Marseillaise, cette dernière reprise par les enfants de l'école Notre Dame du Sacré Cœur, ont ponctué cet hommage rendu à ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit dévastateur il y a plus d'un siècle.

Un 106^{ème} anniversaire qui nous oblige selon le maire, Maurice Vavasseur, lisant le message ministériel, à « *un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. Gratitude à l'égard du sacrifice de jeunes hommes..., Lucidité puisque vingt et un ans après il a fallu reprendre les armes en 1939 ..., Espérance de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle ...* »

La cérémonie s'est clôturée en musique place de la République. À l'issue des remerciements adressés à l'ensemble des participants au cours du vin d'honneur et du partage de la brioche, Maurice Vavasseur a fait part du projet de regroupement des monuments aux morts des deux communes historiques de Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon sur le site de l'ancien château d'eau rue Carnot.



- Un public nombreux a suivi le cortège officiel pour commémorer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.
- Les élèves de l'école Notre Dame du Sacré Cœur ont chanté la Marseillaise.
- Un vin d'honneur est venu conclure la cérémonie.

Repas des cheveux d'argent

Dimanche 6 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a convié les aînés de la commune à l'incontournable repas des cheveux d'argent, un événement annuel qui a rassemblé un peu plus de 100 personnes.

Ce repas est traditionnellement offert aux habitants de plus de 70 ans ainsi qu'à leurs conjoints. Les participants ont eu le plaisir de savourer un délicieux repas concocté par les personnels de la restauration scolaire et servi par des personnels vacataires embauchés pour cette occasion.

En parallèle, l'atmosphère chaleureuse a été rythmée en chansons et musique par le groupe « Poivre et Sel » lequel anime sans relâche ce repas depuis 2014. Quelques convives ne sont pas restés inactifs et ont également contribué à l'animation, félicités par l'assemblée avec de nombreux triples bans, ponctués par des mouvements de poignets haut les mains !

En fin de journée, les participants sont repartis avec le sourire en se donnant déjà rendez-vous pour le goûter des cheveux d'argent qui se déroulera le mercredi 26 février 2025.



- Repas offert par la commune pour les personnes de plus de 70 ans.
- Un groupe de musique a animé le repas.
- Un goûter se déroulera le mercredi 26 février 2025.

Journée Citoyenne

50 bénévoles ont répondu présents lors de la 4^{ème} Journée Citoyenne le 14 septembre. Les ateliers organisés ont permis la réalisation de travaux divers comme la restauration du traîneau du Père Noël et ses rennes, l'emballage des paquets cadeaux qui viendront décorer les sapins dans les jardinières.

Une salle de l'accueil périscolaire de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter a été repeinte, le mobilier extérieur rafraîchi ainsi que les tracés au sol dans les cours de récréation de la maternelle et du groupe 2. La bibliothèque a bénéficié d'un nettoyage des ouvrages et d'un époussetage du mobilier. Un groupe de bénévoles a nettoyé les panneaux de signalisation à l'entrée et sortie de l'agglomération. Une autre équipe a prolongé une clôture au niveau du parcours de pêche Rue d'Orne.



L'ensemble des bénévoles s'est réuni pour partager le déjeuner préparé par Richard Gautelier et offert par la commune dans une ambiance conviviale riche en partages.

À l'issue du repas, nous avons assisté à l'inauguration du composteur collectif en présence de David Chollet, président de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, Adeline Thévenin du Pays du Mans et de Nicolas Letourmy responsable environnement ainsi que Jean-Michel Lerat, conseiller communautaire délégué en charge des déchets au sein de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe.

Ensuite chacun est retourné à son atelier respectif pour l'après-midi. Comme chaque année, nous avons pu compter sur notre chouette équipe de l'atelier restauration pour préparer la salle pour le déjeuner et remettre tout en place à l'issue de cette journée.



La journée s'est clôturée par un verre de l'amitié où chacun a pu échanger sur sa journée avec les personnes d'autres ateliers.

La municipalité remercie les volontaires. Nous avons une fois de plus fait de belles rencontres. Rendez-vous le 13 septembre 2025 pour la 5^{ème} Journée Citoyenne.



- La journée citoyenne a eu lieu le 14 septembre.
- 50 personnes ont participé à cette journée.
- Elles ont fait des travaux d'entretien.
- Un repas et un verre de l'amitié ont été partagés entre les bénévoles.
- Sur cette journée, il a été inauguré un composteur collectif.
- La prochaine journée citoyenne aura lieu le 13 septembre 2025.



Garage GALAIS

Vente VN/VO toutes marques
Réparation | Mécanique
Carrosserie | Peinture | Dépannage
Véhicule de prêt GRATUIT
garage-galais@orange.fr



FRANCHISE
OFFERTE
sur le pare-brise

Tél. : 02 43 27 22 76

Route du Mans - 72290 BALLON-SAINT MARS



UN MOMENT DE BIEN-ÊTRE

Christelle De GUNTEN-SEMOND
13 Route de Montfort - 72290 BALLON - SAINT MARS

Modelages Relaxants
Corps Massages
Soins Énergétiques
(access bars - Lahochi -
magnétisme - perte de poids)

07 77 25 22 26



Le Carrefour Contact change de gérance

M. David Fouasnon, avec un diplôme de CAP-BEP et Bac Pro Hôtellerie-Restaurant, est un habitué du Groupe Carrefour. Après 21 années d'expérience dans différents magasins, et notamment le dernier sur la commune de Corné dans le Maine et Loire, en tant que gérant pendant quatre ans, il a fait le choix de se rapprocher de son domicile et de venir reprendre celui de la commune à Ballon - Saint Mars depuis le 4 novembre 2024. Comptant douze salariés (Louanne, Hugo, Elodie, Aline, Kevin, Oceanne, Yanael, Kim, Cali, Oceanne, Denis et



Joseph), le Carrefour Contact vous propose une ouverture du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h. Services proposés : rayon épicerie, produits ménagers, Point Chaud, gaz-station de lavage, station pompe à essence, colis mondial relay (locker) et un rayon boucherie-charcuterie traditionnel. Si vous voulez contacter David Fouasnon ou passer commande, c'est par mail : david_fouasnon@carrefour.com

- Un nouveau gérant est arrivé au Carrefour Contact depuis le 4 novembre 2024.
- Il s'appelle David Fouasnon.

Un institut de beauté s'installe à Ballon - Saint Mars

Marie Legeay-Epineau était salariée jusqu'alors dans un institut-parfumerie. Munie de ses diplômes (CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, BTS Esthétique-Cosmétique-Parfumerie Option Management et certificat de Prothésiste Ongulaire), Marie avait depuis longtemps le projet d'ouvrir son propre institut. C'est chose faite depuis le 15 octobre dernier, dans les anciens locaux de La Poste à proximité du salon de coiffure L'Hair du Temps, au 20 rue Paul Ilias. Marie vous apporte beauté et zénitude, dans son Institut « Belle & Zen » avec des soins du visage, soins du corps, maquillage, onglerie et épilation.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h.

Vous pouvez prendre vos rendez-vous au 09 81 58 88 60. Vous pouvez retrouver Marie sur son Instagram : Belle&Zen_institut de beauté ou sur Facebook : Belle&Zen



- Depuis le 15 octobre, Marie Legeay-Epineau a ouvert son salon d'esthétique à côté du salon de coiffure « L'hair du temps ».
- Son salon s'appelle « Belle et zen ».
- Marie vous accueille pour divers soins.

Un Moment de Bien Être à Ballon - Saint Mars

Christelle De Gunten-Semond s'est installée en 2019 à son domicile au 13 route de Montfort à Ballon - Saint Mars, après une reconversion professionnelle et une formation massage-soins énergétiques. Christelle propose trois prestations du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h, sur rendez-vous :
- massages relaxants corporels : avec une technique qui permet de dénouer les tensions musculaires et articulaires et d'éliminer le stress et l'anxiété ;



- coaching sur le développement personnel : développement physique concernant le corps et la santé, développement mental, développement émotionnel, développement social, développement spirituel (guérir les maux par des mots) ;
- soins énergétiques : soins qui permettent de faire circuler les énergies, de retrouver un meilleur taux vibratoire, soins qui augmentent les pensées positives, pour se ressourcer ou se rééquilibrer. Tout ceci permet au corps et au mental de se libérer du stress et des blocages (dépression, burn-out, angoisses, traumatismes, deuils, chocs émotionnels, séparation affective...)

Vous pouvez prendre vos rendez-vous au 07 77 25 22 26. Vous pouvez aussi retrouver Christelle sur son Instagram : Christelle De Gunten-semond ou sur Facebook : Christelle De Gunten-semond

- Christelle De Gunten-Semond propose des soins énergétiques et des massages pour notre bien-être.
- Elle reçoit à son domicile.

Avec la ligne illyGO n° 211GO, je change de mode !

À partir du 6 janvier 2025, une nouvelle ligne de transport collectif par car « illyGO n° 211 GO » sera déployée entre Ballon - Saint Mars et Le Mans.

Extrémités de la ligne :

- Ballon - Saint Mars : giratoire Haut-Eclair, arrêt « Saint Laurent »,
- Le Mans : Boulevard Zamenhof, connexion avec la ligne de tramway T2 de la Setram, au pôle d'échange multimodal « Maillets - Zamenhof ».

La ligne « illyGO n° 211 GO » empruntera essentiellement l'axe de la RD 300, en complémentarité avec la ligne existante ALEOP n° 211. Cette nouvelle ligne assurera quotidiennement, 7 allers-retours entre 6h35 et 19h15, avec un car d'une capacité de 55 places. Elle sera en service toute l'année, du lundi au vendredi, hormis les jours fériés.

Tarification de la ligne « illyGo n° 211GO » :

- Ticket unitaire : 2,40 €
 - Carnet de 10 tickets : 18,60 €
- Les tickets et carnets de 10 tickets seront disponibles auprès du chauffeur du car.
- Si vous êtes détenteur d'une carte de transport ALEOP sans contact, l'utilisation de la navette illyGO est incluse dans votre abonnement mensuel/annuel sans frais supplémentaires (excepté pour les abonnements scolaires subventionnés).
 - Abonnement « Pass Actif » pour les salariés : 10 €/mois ou 100 €/an
- L'abonnement « Pass Actif » s'adresse uniquement à tous les actifs, salariés et employés travaillant sur le territoire de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

Dans quel contexte s'effectue cette nouvelle offre de transports ?

La commune de Ballon - Saint Mars, via la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, est située dans le périmètre du « Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe », qui est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) depuis avril 2022. Ce Pôle propose et déploie des solutions alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, vélos ou encore transports collectifs) sur six intercommunalités autour du Mans. Le financement de ces solutions alternatives de déplacement est assuré par le « versement mobilité », taxe au taux de 0,75 % sur la masse salariale versée par tous les employeurs, publics et privés, de plus de 9 salariés. À compter du 6 janvier 2025, le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe va déployer un réseau de transport collectif dit « illyGo » sur l'ensemble de son territoire. Ce déploiement, confié à la Société Transdev, va s'effectuer en étroite collaboration avec la Région Pays de la Loire, autorité organisatrice de l'offre de transport collectif ALEOP et chef de file de l'intermodalité. À ce titre, la région est l'organe autorisant les AOM à franchir la limite de leur territoire dans le cadre de l'exploitation d'un service de transport public routier. Le projet de réseau de transport collectif « illyGo » est constitué de 10 lignes de transport collectif, dont la ligne n°211GO entre Ballon - Saint Mars et Le Mans.

- Dans ce cadre, les arrêts envisagés se feront sur les arrêts ALEOP existants et sur de nouveaux arrêts aménagés par les collectivités en charge de la compétence voirie. C'est le cas de notre commune pour la ligne « illyGo n°211GO » : le Conseil municipal a décidé de créer un petit pôle d'échange multimodal au sud de son agglomération (secteur giratoire « Haut-Éclair ») en bordure de la RD 300, sur un espace dont la commune a déjà la propriété. Cet aménagement comprend :
- la réalisation d'une enclave hors chaussée, qui sera un arrêt commun à la ligne ALEOP n°211 et à la ligne illyGo n°211GO,
 - la création d'une aire de stationnement à proximité immédiate de cet arrêt d'une capacité de 20 places faisant office de parking de rabattement et d'aire de covoiturage,
 - l'installation d'équipements mobiliers : abribus, arceaux vélos...

Pour plus d'information : « Je change de mode », un site web du Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe, conçu pour que vous trouviez les solutions de mobilité qui vous conviennent !

LC MENUISERIE
MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR

FABRICATION SUR MESURE,
CUISINE, DRESSING, ESCALIER
POSE TOUTES MENUISERIES

LUDOVIC CHASSEVENT

06 15 78 53 64
La paquerie - 72290 Ballon - Saint Mars

contact@lcmenuiserie.fr
www.lcmenuiserie.fr



- À partir du 6 janvier 2025, il y aura un nouveau réseau de transport pour faire le trajet Ballon - Saint-Mars → Le Mans. Ce réseau s'appelle « Illygo ».
- Ce sera en plus de la ligne 211 de Aléop.
- Les arrêts seront les mêmes.
- Des aménagements vont être réalisés à côté de l'arrêt à l'entrée de la commune.
- Le tarif du ticket est de 2,40 €.



La rentrée à l'école publique sous le signe des quatre éléments et des couleurs !

Les petites et grandes têtes étaient ravies de reprendre le chemin de l'école pour cette nouvelle rentrée avec une belle surprise dans la cour d'un des sites : une structure de jeux toute neuve avec un toboggan et deux futurs grands arbres pour jouer à l'ombre dans quelques années !

Cette année scolaire sera sous le signe des quatre éléments et des couleurs. Ces projets seront déclinés différemment dans les classes selon les cycles et les attendus des programmes. Les plus grands découvriront notre planète en suivant les skippers du Vendée Globe.

Nos élèves continueront également à s'épanouir à travers un projet musical avec des intervenants de l'école intercommunale Musiqu'en Maine pour les classes de TPS au CE2 et avec la professeure du collège pour les CM. Ce seront de belles occasions pour travailler et apprendre ensemble la patience et la persévérance.

Un projet « les écrans », en collaboration avec la Maison des Projets et la maison de santé BALJAM, sera mené sur l'année. Il a débuté par un défi sans écrans dans la salle d'attente des médecins en septembre puis poursuivi, en novembre, avec une séance par classe de découverte du film avec l'aide d'un intervenant de l'association ACA. Ensuite, certaines classes produiront des affiches sur l'utilisation des écrans, elles seront exposées dans la salle d'attente de la maison de santé. Des professionnels de santé pourront intervenir dans quelques classes, puis, nous clôturerons cette année avec ou sans écrans avec une soirée de présentation des travaux des enfants accompagnée par des comédiens. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'éducation aux médias, aux outils numériques et permet également d'apprendre ensemble à se respecter.



Réalisation d'un film pour les MS-GS

Nous en profitons pour remercier vivement l'Association de Parents d'Élèves, la commune, les parents et le personnel communal qui, par leur collaboration financière et leur aide matérielle ou humaine, se démènent avec nous pour que tous ces projets puissent exister !

Nous vous souhaitons une belle année scolaire et nous serons ravis de vous retrouver pendant les différentes finalités des projets menés !

Delphine Thibaud

Directrice de l'école publique
Elisabeth et Robert Badinter



- Cette année scolaire sera sur les 4 éléments et les couleurs.
- Il y aura un projet musical pour apprendre la patience et la persévérance.
- Une personne persévérante est une personne qui ne baisse pas les bras face à une difficulté.
- Il y aura aussi un projet « les écrans » avec la Maison Des Projets et la maison de santé.
- Ce projet a pour but de limiter le temps d'écrans aux enfants.

La rentrée à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter

Après un important travail préparatoire des équipes municipale et enseignante, 171 enfants ont rejoint les différents sites scolaires le matin du 2 septembre dernier. Ravis de retrouver leurs camarades après deux mois de vacances, ils ont découvert, affichées sur les baies ou fenêtres de l'école, les différentes classes constituées et les enseignants qui les prendront en charge tout au long de l'année scolaire.

Cette année, le groupe 1 (rue Saint Laurent) accueille une classe de TPS-PS-MS et une classe de PS-MS, le groupe 2 (rue François Nicolas) une classe de CMI et une classe de CM2, le groupe 3 accueille quant à lui quatre classes : une classe de MS-GS, une classe de CP et deux classes de CE1-CE2.



De gauche à droite :
Sarah Portier et Léna Montagne

L'équipe enseignante stable, avec une réduction des temps partiels facilitant la continuité de services, a été rejointe par Cloé David en charge de la classe des PS-MS. Léna Montagne, service civique, apportera, tout au long de l'année scolaire, son aide à l'équipe enseignante. Bienvenue à elles.

Les agents municipaux, en charge d'accompagner les enseignantes des classes maternelles, ont reçu le renfort de Sarah Portier, stagiaire en alternance présente à l'école les lundis, jeudis et vendredis toute la journée ainsi que le mardi matin. Son accompagnement dans la découverte du métier d'ATSEM est assuré par Isabelle Lebesle qui sera sa tutrice. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet de formation et la remercions de son implication au service des jeunes élèves de l'école.



De gauche à droite :
Chloé David et Laëtitia Ribaut

Pour pallier les départs d'Elisabeth Jardin (retraite) et Mathis Vallée (fin de service civique) l'organisation du service de restauration a été repensée avec l'appui de Laëtitia Ribaut (par ailleurs AESH sur le temps scolaire) sur le temps des repas.

L'équipe de restauration dynamique, pilotée par Valérie Galais-Mahé et Thomas Marchand, poursuivra les efforts initiés déjà depuis de nombreuses années : circuits courts, produits locaux et de qualité, augmentation de la quantité de produits bio, réduction du gaspillage, réflexion sur la mise en place d'un composteur dédié au service.

Des actions visant à sensibiliser les enfants sont d'ores et déjà programmées : pesées des déchets (semaines du 18 au 22 novembre 2024 et du 12 au 16 mai 2025), rencontres avec les producteurs locaux à fixer en accord avec l'équipe enseignante...

D'autres visant le plaisir du partage et de la découverte de nouvelles saveurs seront proposées aux enfants en collaboration avec le service d'animation : repas de Noël, repas à thème (6 février et 19 juin), pique-nique de fin d'année.

Actuellement, 135 enfants et 8 adultes profitent des repas mitonnés par l'équipe et sa cuisinière Cécile Laurent. Le pourcentage d'enfants inscrits témoigne à lui seul de la qualité du service.

Outre le repas, la pause méridienne offre aux enfants des activités de qualité encadrées par des animateurs diplômés. Léa Letay en assure la coordination. Malgré le financement partiel de la CAF, le reste à charge pour la commune s'accroît de façon importante. Il reviendra aux équipes et aux élus de réfléchir à une nouvelle organisation de ce service pour la prochaine année scolaire afin d'en assurer la pérennité.

L'accueil périscolaire utilisé par de nombreuses familles est occasionnellement dépassé par les demandes. Il ne l'est cependant pas suffisamment souvent et de façon importante pour envisager l'ouverture d'un troisième lieu. Il a été nécessaire de modifier le règlement du service afin de limiter au maximum les réservations par sécurité de créneaux annulés au dernier moment qui empêchaient d'autres inscriptions nécessaires celles-là. Un point sera fait en cours d'année pour mesurer l'efficacité des changements.

Les élus et les équipes municipales sont soucieuses du bien-être des élèves de l'école publique, elles s'investissent pour leur proposer le meilleur cadre possible pour leurs apprentissages et leur épanouissement. L'équipe pédagogique, à travers les projets et actions mis en place tout au long de l'année, poursuit ce travail sur le temps scolaire. Nous l'en remercions.

Les cours des trois sites ont été l'objet, comme chaque année, de travaux d'entretien par les personnels



Le jour de la rentrée !

communaux de l'équipe technique mais elles ont également pu profiter du travail des bénévoles de la journée citoyenne qui ont repeint les mobiliers extérieurs ainsi que les marquages au sol des groupes 1 et 2. Une structure de jeux 4-11 ans, acquise dans le cadre de l'équipement de la nouvelle aire de jeux communale, est venue compléter les équipements de la cour du groupe 3, des bancs colorés y seront prochainement installés. Enfin, l'équipe technique, qu'il faut féliciter pour son travail de qualité, a réaménagé l'espace gravillonné situé entre le restaurant et la salle multimédias : destruction des murets sources d'angoisse quant à la sécurité pour les enseignants, remise à niveau de l'espace, pose de copeaux, maçonnerie de fermeture de l'accès inutile au centre de secours, creusement de deux fosses qui accueillent maintenant deux tilleuls contribuant à un début de végétalisation de la cour. Ces divers équipements offriront aux enfants des activités sécurisées et n'en doutons pas des récréations actives mais sereines.



- Lors de la rentrée des classes, des nouveaux professionnels ont rejoint le service pour compléter les effectifs et pallier les départs.
- Des actions de sensibilisation et de plaisir seront proposées aux enfants au cours de l'année.



Visite de la mairie et rencontre avec
Monsieur le Maire pour les élèves de CE1-CE2

Inaugurations et mise en nom

La fin d'après-midi du 21 juin dernier a été consacrée à l'inauguration des travaux réalisés dans deux bâtiments communaux ainsi qu'à la mise en nom du restaurant scolaire.

Tout d'abord, vers 16h15, élus et habitants se sont retrouvés devant le restaurant O'Bistro du Saint Ellier à l'écoute de Richard Gautelier actuel restaurateur et de Maurice Vavasseur maire. Ils ont tous deux présenté le commerce et son activité ainsi que les différents travaux de réhabilitation qui ont précédé la reprise d'activité (travaux de rénovation, d'isolations thermique et phonique, de décoration...). L'inauguration du restaurant s'est poursuivie par une visite des meublés de tourisme qui ont été créés à l'étage du bâtiment et dont la gestion est confiée à la société Rêve au Mans. Le bilan de fréquentation des deux pôles, restaurant et meublés, valide le choix de la commune d'investir dans ces deux réhabilitations. Vers 17h15, le groupe étoffé par les personnels communaux, les parents d'élèves, les enfants et les enseignants s'est réuni devant le restaurant scolaire pour lui donner officiellement le nom de Nelly Lefèvre adjointe au maire de 1983 à 2020, décédée en 2020. En charge des affaires sociales et des affaires scolaires, elle a toujours eu à cœur de proposer aux élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter une restauration de qualité. Avec Valérie Galais-Mahé gestionnaire du service, Cécile Laurent cuisinière puis tour à tour Aurélie Esnault et Camille Chaplain, elle a fait évoluer le service lui permettant d'obtenir la troisième fleur de la charte Qualité/Proximité du Pays du Mans, label présenté avec humour par Thomas Marchand. Il était donc tout naturel que le restaurant scolaire porte son nom. C'est donc avec une émotion partagée par tous que Jean-Yves Lefèvre, son mari, a dévoilé, en présence de ses enfants, la plaque ornée de son portrait qui accueillera maintenant les convives à l'entrée du bâtiment. Enfin pour clore l'après-midi, tous se sont retrouvés devant le groupe 3 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter afin d'en inaugurer les récents travaux de réhabilitation. Pierre Etcheberry qui y fut instituteur puis direc-



teur a retracé un petit historique du site avec beaucoup d'émotion et un peu de nostalgie. Moderne et même futuriste à sa création, l'école a été rattrapée par les contraintes d'économie d'énergie et le changement climatique. Il a donc été nécessaire d'en entreprendre la rénovation. Les travaux réalisés vont permettre, dans des locaux colorés et confortables en toute saison, d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions favorisant ainsi leurs apprentissages. La présentation de la fresque réalisée par Elise Beignard sur le fronton du groupe a permis de mettre en avant, outre les symboles de la République, les valeurs portées par les époux Badinter et l'école publique : le respect, la tolérance, la solidarité, la laïcité. Tous ont ensuite pu visiter les locaux, partager des souvenirs d'anciens élèves ou parents d'élèves et boire le verre de l'amitié.

- Des travaux ont été faits au restaurant O'bistrot du Saint Ellier.
- Des travaux ont été faits à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.
- Le restaurant scolaire a pris le nom « Nelly Lefèvre ».
- Nelly Lefèvre était adjointe au maire pendant plusieurs années.
- Elle est décédée en 2020.

Semaine d'échange Erasmus+ au Collège René Cassin

Du lundi 4 au samedi 9 novembre, dix élèves de 3^{ème} inscrits dans la section Langues et Cultures Européennes du collège ont vécu une semaine fantastique en accueillant chez eux dix élèves espagnols dans le cadre du programme Erasmus+.



Erasmus+ est un programme européen d'échanges scolaires qui vise à promouvoir l'apprentissage interculturel et la coopération entre élèves de différents pays. Enseignants Référents pour l'Action Européenne et Internationale et professeurs intervenant dans la section LCE du collège en anglais et en SVT, M^{me} Roman-Clément et M. Servain ont pris contact l'année dernière avec l'IESO Belerma, un collège se situant dans le village d'Ossa de Montiel, dans la Manche espagnole. Deux professeurs d'anglais et de SVT, Cristina Gómez Corcoles et Ángel Domingo Collado, ont répondu à l'appel. Les quatre professeurs ont ensuite monté un projet pédagogique en anglais autour du monde de la rivière. Celui-ci amènera les élèves à créer et enregistrer une émission de radio en format 'podcast' où seront simulées des interviews de figures marquantes, animales ou humaines, vivant dans le bassin sarthois ou au sein du parc naturel 'Lagunas de Ruidera' en Espagne. Une expérience humaine et pédagogique Première grande étape de ce projet, dix élèves espagnol(e)s sont donc venus passer une semaine au collège avec leurs deux professeur(e)s afin d'écrire les premiers scripts du futur podcast avec leurs camarades français. La rencontre entre les invités européens et leurs hôtes s'est déroulée au Mans le lundi. Activités « brise-glace », rallye pédagogique dans la Cité Plantagenêt... Dès la fin de cette première journée, la complicité était de mise, et les élèves espagnols ont pu en toute confiance passer une première soirée dans les foyers de leurs nouveaux copains français. Une semaine rythmée par les activités En lien avec le projet pédagogique, les élèves ont eu l'opportunité de visiter des sites emblématiques de la région les jours suivants : Maison de l'Eau au Mans, randonnées éducatives à Saint-Léonard-des-Bois et Fresnay-sur-Sarthe... Les élèves espagnols ont également pris le temps de visiter Ballon - Saint Mars et tous ont pu profiter de sorties en famille et entre eux pour faire des activités extra-scolaires. Apogée de cette semaine d'échanges, une première démo pour le projet de podcast a été

enregistrée le vendredi après-midi, suivie d'un pot de l'amitié qui a réuni les familles d'accueil, les élèves et les enseignants afin de célébrer cette belle expérience. Et au moment du départ le lendemain matin, des larmes qui coulent, ainsi que la promesse de se revoir bientôt... L'avenir du programme Erasmus+ Ce séjour n'a pas été la seule action Erasmus+ menée par le collège en 2024. M. Tisseraud, enseignant des sections EGPA, ainsi que les élèves de ses classes, ont mené un projet radio avec neuf jeunes visiteurs venus d'Italie courant octobre. Le collège s'est donc pleinement emparé des opportunités offertes par son accréditation Erasmus, à la fois tremplin vers la réussite scolaire et belle manière de s'ouvrir aux autres cultures et à l'Europe. Ces semaines d'échange n'ont pas seulement permis de renforcer les compétences linguistiques des participants, elles ont aussi créé des liens d'amitié durables entre jeunes européens. Prochaine étape : le voyage retour à Ossa De Montiel, prévu début mai 2025.

- Du lundi 4 au samedi 9 novembre, dix élèves de 3^{ème} inscrits dans la section Langues et Cultures Européennes du collège ont accueilli chez eux, dix élèves espagnols dans le cadre du programme Erasmus+.
- Erasmus+ est un programme d'échanges scolaires entre les différents pays d'Europe.
- Durant la semaine, de nombreuses activités ont eu lieu et des liens d'amitié se sont créés.
- En mai 2025, les élèves du collège se rendront en Espagne.



Restructuration de l'école maternelle et du restaurant scolaire

La restructuration du groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter ajoutée à la mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire Nelly Lefèvre sont en réflexion depuis de nombreuses années déjà.

Les orientations n'ont cessé d'évoluer au gré de l'évolution des effectifs scolarisés, des attentes pédagogiques de la communauté scolaire, de la création de la commune nouvelle Ballon - Saint Mars et de la capacité de cette dernière à inscrire ces projets dans la programmation budgétaire. La complexité du dossier a conduit le Conseil municipal à se doter d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin de prendre en compte l'ensemble des éléments techniques et financiers et leur faisabilité. Ce travail confié à la société AMENAO a été étayé par un certain nombre de diagnostics réalisés au cours de l'été (audits installations électriques, détection des différents réseaux présents, diagnostic des structures et fondations des bâtiments existants, sondages de sols, ...). L'étude de faisabilité rendue par la société AMENAO fait apparaître en première approche un budget global d'opération (travaux, honoraires et frais divers) avoisinant les 3 500 000 € TTC. Ce montant n'entre pas dans la capacité financière de la commune ; les subventions possibles étant par ailleurs très hypothétiques. Le comité de pilotage va donc devoir remettre à nouveau « l'ouvrage sur le métier » avec l'objectif de reconsidérer un certain nombre d'éléments du programme initial.

- La société AMENAO a effectué de nombreux diagnostics cet été concernant l'école publique Elisabeth et Robert Badinter et la restauration scolaire.
- Une démarche nécessaire afin d'aider la commune dans sa réflexion sur la mise en œuvre des travaux.
- Le budget global de l'étude est de 3 500 000€ et n'est pas envisageable pour la commune.
- Une nouvelle réflexion du projet dans sa totalité est indispensable.





Fête de fin d'été

Malgré quelques inquiétudes liées à un temps plus qu'humide le matin du 31 août, les bénévoles et organisateurs de la fête de fin d'été ont pu souffler de soulagement en voyant le soleil arriver en début d'après-midi.

Des conditions idéales (soleil et température agréable) ont été les premiers ingrédients d'une fête réussie.

Après l'accueil musical des quatre partenaires du « Only New Jazz Band » à l'entrée du donjon dont les jardins ont à nouveau été ouverts gracieusement au public par M et M^{me} Guérout, les spectateurs ont découvert « Mr et M^{me} Poiseau » de la compagnie L'Arbre à Vache. Couple de personnes âgées fêtant l'anniversaire de la femme, ils ont suscité, sans dire un seul mot, le rire mais également l'émotion parmi les spectateurs en mêlant comique visuel, situations burlesques mais aussi gestes tendres et complicité d'un vieux couple. La fin aura laissé les spectateurs à leur questionnement personnel.

De retour dans la cour de la mairie, au rythme de la musique proposée par Only New Jazz Band, 160 convives ont pu profiter de l'apéritif offert par la commune et déguster le repas proposé par l'équipe d'O'Bistro du Saint Ellier. De l'avis de tous, un bon repas et une organisation parfaite dont il faut féliciter le comité des fêtes.

À la tombée de la nuit, devant environ 300 spectateurs, sont apparus Will et Walt. Tout de noir et blanc vêtus, porteurs d'un accent étranger dont il est impossible de définir l'origine, les deux mentalistes ont stupéfié l'auditoire par des prouesses de mémorisation, de calculs mathématiques ou encore de divination. La multiplicité des personnes choisies parmi le public empêchait toute forme de complicité et de connivence. Nous sommes certainement encore nombreux à nous interroger sur les trucs ou astuces utilisés par les deux compères qui ont captivé les spectateurs !

Cette nouvelle édition de la fête de fin d'été aura une fois de plus tenu ces promesses. Nous vous encourageons à venir nous rejoindre le samedi 30 août prochain.

Le financement de cette manifestation a été assuré par le don d'un mois d'indemnité par le maire, les adjoints et les conseillers délégués ainsi que par une participation du budget de la commune et une subvention du conseil départemental de la Sarthe obtenue suite à un appel à projet autour des animations culturelles organisées par notre commune.



Dans la cour de la mairie



- La fête de fin d'été a eu lieu le 31 août.
- Il y a eu de la musique et deux spectacles.
- L'apéritif a été offert par la commune.
- La restauration a été faite par l'équipe d'O'Bistro du Saint Ellier.



Only New Jazz Band



Mr et M^{me} Poiseau



Will & Walt

La salle communale Michel Lalos prend des couleurs

La salle communale Michel Lalos s'illumine désormais d'une fresque haute en couleurs, représentant un paysage de la commune. Après avoir perdu de son éclat au fil du temps, l'ancienne fresque a été remplacée par une reproduction d'un tableau de l'artiste locale Marguerite Buchot, réalisée par Frédéric Château. Ce nouveau visuel met en scène une vue pittoresque de Ballon - Saint Mars, avec un format adapté à l'architecture de la salle.

Grâce à cette nouvelle fresque, la salle communale retrouve une ambiance chaleureuse et reflète le patrimoine local. Un grand merci à Marguerite Buchot et Frédéric Château pour leur travail artistique, qui embellit cet espace de rencontre et de partage pour les habitants de Ballon - Saint Mars.



- Une fresque a été réalisée sur la salle Michel Lalos.
- La fresque est un paysage de Ballon - Saint Mars.

Salon des arts naïfs

Les 16 et 17 novembre derniers, la salle communale Michel Lalos a accueilli le deuxième salon des arts naïfs. Initiée en 2022 par Jean-Jacques Champeau, peintre reconnu domicilié dans la commune, et Jean-Pierre Genêt considéré comme l'un des meilleurs peintres français d'art naïf, cette animation soutenue par la commune a connu une deuxième édition riche en couleurs. Accueillis avant l'entrée dans la salle par la nouvelle fresque réalisée par Frédéric Château à partir d'une œuvre de Marguerite Buchot notre peintre locale, les nombreux visiteurs ont pu découvrir les œuvres de 23 artistes originaires de différents pays. Sans les contraintes imposées par la peinture « classique », leurs tableaux, leurs sculptures, leurs personnages emplis de couleurs et débordant d'imagination ont fait rêver petits et grands qui ont retrouvé, l'espace d'un instant, leur âme d'enfant.

Nous attendons tous avec impatience la prochaine édition prévue pour 2026 !



Balades contées de Ballon - Saint Mars

Cet été, les balades théâtralisées avec la compagnie « Les Tombés de la lune » étaient de retour. Celles-ci se sont déroulées les 15 juin, 5 juillet et 1^{er} septembre. Elles ont réuni, une fois de plus, un large public.

Cette déambulation à travers la commune permet de découvrir notre histoire locale en mettant en valeur notre patrimoine bâti et naturel ainsi que les événements et personnages importants de notre commune. Comme cet échange de 1822 entre Pierre Le Boulleux, maire de Ballon et le curé de la paroisse de Saint Médard, René Joseph Guiet au sujet des églises.

Au cours de ce voyage dans le temps organisé par la compagnie « Air Kronos », au détour d'un chemin, vous pouvez tomber nez à nez avec des paysans moyenâgeux peu avenants, ou encore rencontrer, lors d'un banquet, Hamelin de Ballon, en partance pour la guerre auprès de son seigneur Guillaume le Conquérant.

Au cours de ce périple historique, vous en profitez également pour visiter l'église Saint Médard, les chemins creux, les jardins du Donjon pour finir au sein de la cour de la mairie.

Le Conseil municipal remercie l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe pour son soutien logistique ainsi que le conseil départemental pour son soutien financier et les propriétaires du donjon de Ballon d'avoir accepté et ouvert spécifiquement les lieux pour ces visites spectacles.

L'année prochaine, une seule date est programmée ! N'hésitez pas à prendre votre billet pour le voyage !



- Les balades contées nous ont permis de redécouvrir notre patrimoine et l'histoire de notre commune.
- Nous nous sommes promenés dans différents lieux de Ballon - Saint Mars.

Restaurant - Bar
Organisation de réceptions
Mariages

O'BISTRO
DU ST **ELLIER**
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Richard Gastelien
3 et 5 rue François Nicolas - 72290 Ballon Saint Mars
02 44 81 23 10 - 06 23 85 94 10
o.bistro.du.saint.ellier@gmail.com



Crédit Mutuel

7 B Place de la République, 72290 Ballon-Saint Mars

Pascal LABELLE
Dépannage Installation
Plomberie - Chauffage - Electricité



02 43 29 15 33
06 70 34 43 37

72290 BALLON - ST MARS
pascal.labelle72@yahoo.fr



Bibliobus

Jeudi 17 octobre, c'était la journée bibliobus. Un rendez-vous annuel et incontournable où le bus aménagé de Sarthe Lecture traverse notre commune jusqu'à la bibliothèque municipale.

Myriam, Sylviane, Christelle, Elisabeth, Pierrette, Martine, Catherine, Edwige, Anita, Pierre et Véronique ont tous participé à un moment ou un autre à cette journée d'échange d'ouvrages. Certaines bénévoles ont profité de permanences moins chargées pour commencer à retirer des rayonnages les livres les plus anciens en suivant un listing envoyé par Stéphanie, notre référente à Sarthe Lecture. Tandis que d'autres personnes se sont retrouvées mercredi 16 octobre dès 9h00 pour sortir le reste de documents. Plus de 1000 ouvrages ont été enlevés, rangés par catégorie et comptabilisés afin de faciliter le travail d'enregistrement de Stéphanie le jeudi matin. Pendant ce temps, quelques bénévoles ont recherché dans le bus de nouveaux romans, albums, documentaires, mangas et autres BD qui rejoindront nos étagères, classés par ordre alphabétique après une intégration dans notre base de données.

Lors de cette journée, Stéphanie apporte aussi des mangas pour le collège René Cassin à la demande de M^{me} Naveau, professeure documentaliste, et qui seront utilisés pour le ¼ d'heure lecture des collégiens. Des ouvrages supplémentaires sur le thème de l'automne et d'Halloween sont venus agrémenter le hall



d'entrée de la bibliothèque avec quelques décorations. En décembre, suivra le thème de Noël pour lequel de nombreux albums sont déjà arrivés... Des journées intenses pour les bénévoles qui se sont terminées vers 16h30 mais satisfaisantes par le travail accompli.



- Le jeudi 17 octobre était la journée « Bibliobus ».
- Le bibliobus est un bus aménagé en bibliothèque.
- Grâce à ce bus plusieurs livres ont été ajoutés à la bibliothèque de Ballon.
- Les anciens livres ont été triés et rangés.



Prix Joël Sadeler

Le Prix Joël Sadeler, prix poésie jeunesse, ville de Ballon – Saint Mars, a été décerné cette année à Albane Gellé pour son ouvrage « Pouvoir rêver » paru aux éditions L'Ail des ours et illustré par Valérie Linder.

La remise des prix 2024 et 2025 aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à 15 h à la salle communale Michel Lalos, avec la participation des élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter..

Poème :

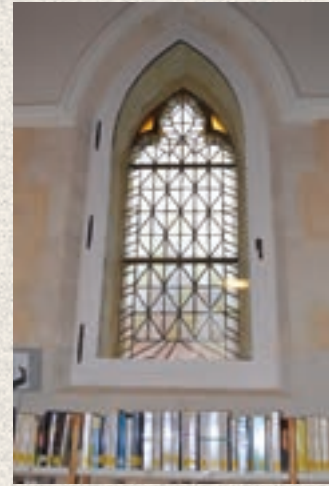
« Dis-moi quelles sont les ombres
Que tu portes, que tu transportes
Dépose-les s'il te plaît
Sur un rebord de fenêtre »



- Le prix Joel Sadeler a été gagné par Albane Gellé pour son livre de poésie « Pouvoir rêver ».
- La remise des prix 2024 et 2025 aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à la salle communale Michel Lalos.



Travaux bibliothèque municipale



Récemment, l'entreprise Menuiseries Beauclair a posé quatre fenêtres intérieures à la bibliothèque municipale de Ballon – Saint Mars. Ces fenêtres en ogive et en bois ont été installées en doublage devant les vitraux existants de cette ancienne chapelle.

Cette opération s'avérait nécessaire, le vent s'infiltrant à travers les vitraux et pouvant gêner les bénévoles lors des

permanences. Cette installation permettra aussi une meilleure maîtrise des consommations énergétiques. Le coût total des travaux s'élève à 9 252 €.



- 4 nouvelles fenêtres ont été posées à la bibliothèque de Ballon - Saint Mars.

Association Musiqu'En Maine

L'harmonie est composée d'une trentaine de musiciens qui répètent tous les vendredis soir un programme éclectique qui va de la musique de films à des musiques traditionnelles en passant par des partitions pour solistes.

Régulièrement, nous nous produisons avec d'autres harmonies ainsi qu'avec les élèves de l'école de musique. Flûtistes, clarinettes, saxophonistes, trompettistes, trombonistes, tubistes, cornistes et percussionnistes, n'hésitez pas à nous rejoindre et partager un temps de musique dans la bonne humeur.

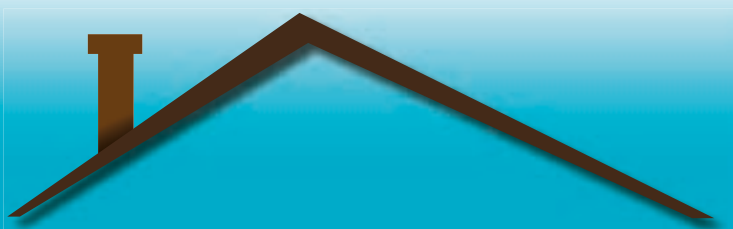
Vous pouvez nous contacter pour la section harmonie : Maia BILD au 07 86 12 60 71 ou par mail musiquenmaine@gmail.com

L'école de musique propose cette année un atelier Batucada ouvert à tous (grands et petits, débutants ou non) pour jouer aux rythmes des percussions brésiliennes dans l'énergie et la bonne humeur.

Vous pouvez nous contacter pour la section école : Marc THIBAUD au 06 67 53 17 20 ou par mail ecole.intercommunale.harmonia@gmail.com



- L'harmonie propose des concerts avec les élèves de l'école de musique.
- L'école de musique propose un nouvel atelier Batucada.



**1, rue de la Croix de Pierre
72290 Ballon - Saint Mars**

SAS RIBET

**CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

**Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29
olivier.ribet@sfr.fr**



VIE ASSOCIATIVE

Projet de festival médiéval

Oyez, Oyez !

Un projet de festival médiéval, en 2026, sur notre commune de Ballon - Saint Mars est en préparation. Notre but est d'animer les différents lieux historiques de la commune, tels que l'espace Raymond Stouff près du prieuré à Saint-Mars, le jardin médiéval et la cour de la mairie de Ballon - Saint Mars, dans une dynamique festive, conviviale et de partage, en réunissant des artisans, des chevaliers, des musiciens et danseurs. Nous invitons toutes les personnes curieuses de ce projet à une réunion pour vous présenter nos réflexions et pistes d'animations.

Rendez-vous le jeudi 6 février à 20h30 à la salle communale Michel Lalos.

Pour ceux qui voudraient des renseignements avant ou qui ne pourraient pas être présents, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : lesfolsjournees72290@gmail.com

Adeline, Céline, Cyrille, Damien, Estelle, Fabienne, Gwendél, Jean-Louis et Richard



L'Association des Parents d'élèves de l'école publique intercommunale Elisabeth et Robert Badinter

Une rétrospective sur les manifestations de l'année 2023/2024 organisées par notre association.

Il a été proposé sept manifestations, à savoir : Halloween, une vente de brioches, un goûter de Noël au sein de l'école, un marché de Noël, un loto familial, un carnaval dans les rues de Ballon - Saint Mars et la traditionnelle fête de l'école avec une tombola qui s'est tenue en juin dernier.

Toutes ces manifestations ont permis de rassembler de nombreuses familles.

En ce début d'année scolaire 2024/2025, l'APE a commencé par changer son logo. Il a été réalisé par l'entreprise Vnum 3D.

Pour cette nouvelle année scolaire, le bureau de l'APE fait peau neuve !

Adèle, Hélène et Valentin, sont désormais accompagnés de nouvelles têtes : Romain, Aymeric, Cindy, Priscilla, Laurine et Marion.

Il a été décidé lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 9 septembre dernier, de maintenir le statut « collégial » de l'association. De plus, il a été voté que désormais chaque manifestation sera gérée par deux membres, avec le soutien du reste du groupe.

En ce début d'année, nous avons organisé un goûter de rentrée sur le champ de foire. Ce moment a été très apprécié par les familles de nos petits écoliers.

La seconde manifestation organisée par l'APE fut la quatrième édition d'Halloween. Cette dernière a également rencontré un franc succès.



Fort des retours positifs des familles et sur les réseaux sociaux, l'APE se lance dans d'autres projets sur les mois à venir, à savoir :

- le marché de Noël qui se tiendra dans la salle des fêtes de Ballon - Saint Mars le dimanche 8 décembre 2024,
- le loto familial qui aura lieu le dimanche 2 février 2025,
- une chasse aux œufs de pâques courant mars/avril 2025,
- une randonnée gourmande avec un goûter courant mai 2025,
- notre traditionnelle fête de l'école accompagnée par une tombola, courant juin 2025.

Nous ne manquerons pas de diffuser les informations sur les événements à venir sous forme de flyers mais également sur les réseaux sociaux.

L'APE de Ballon-Saint Mars



- L'APE est l'Association des Parents d'Elèves.
- L'APE a organisé 7 événements cette année.

- De nouvelles personnes sont rentrées dans l'association.
- L'APE va organiser d'autres événements : marché de Noël, chasse aux œufs...
- Vous pouvez retrouver ces événements sur les réseaux sociaux.
- Des flyers seront distribués.

L'ABIACA



L'Abiaca (Association Ballonnaise des Indépendants, Artisans, Commerçants et Agriculteurs) est composée pour l'année 2024 de 12 adhérents :

- **G Les Crocs** - Restaurant, 26 rue du Général Leclerc.....09 63 56 65 15
- **Gîte Décolia** - Chambres d'hôtes, 1 route de Mamers.....07 86 05 66 18
- **L'Hair du Temps** - Salon de coiffure, 20 rue Paul Ilias.....02 43 27 33 05
- **LC Menuiserie** - Menuisier, Lieu dit La Pâquerie.....06 15 78 53 64
- **La Lunetterie de Noémie** - Magasin d'optique, 1 place de la République.....09 87 01 87 65
- **Ledru Antoine** - Notaire, 25 rue du Général Leclerc.....02 43 27 30 02
- **Un Moment de Bien-être** - Institut de massages, 13 rue de Montfort.....07 77 25 22 26
- **O'Bistrot du Saint-Ellier** - Restaurant, 3 rue François Nicolas.....02 44 81 23 10
- **Press'Mano** - Bureau de Tabac, 3 rue du Général Leclerc.....02 43 27 30 22
- **Olivier Ribet** - Couvreur, 1 rue de la croix de Pierre.....02 43 24 90 26
- **Ferme Ruel Le Tandem** - Marché Fermier, Lieu dit Bois Faglin (St Mars).....06 13 69 05 84
- **Le Saint Laurent** - Bar-tabac, 50 rue Saint Laurent.....02 43 27 30 20

En cette fin d'année, l'association a organisé une tombola de Noël.

Lors d'un achat du 4 au 30 novembre, chaque client a pu voir se voir remettre un ou plusieurs tickets de tombola, pour un tirage au sort du 1er au 24 décembre. Sous forme de calendrier de l'avent, chaque jour, un participant a pu gagner un lot. Ces 24 lots ont été offerts par les adhérents de l'Abiaca qui ont souhaité participer, ou ont pu être achetés par l'association, et grâce à un don de la commune.

Si vous êtes entrepreneur sur Ballon - Saint Mars, et que vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter à Press Mano, Au Saint Laurent, ou à La Lunetterie de Noémie.

Sav'à jouer

Sav' à jouer est une ludothèque associative, située à la salle communale Michel Lalos de Ballon - Saint Mars. Elle a pour objectif de proposer des rencontres conviviales autour des jeux de société, à l'exception des jeux d'argent. Elle s'adresse autant à des joueurs occasionnels qu'à des joueurs passionnés et souhaite favoriser les relations intergénérationnelles.

Pour ce faire, l'association propose plusieurs samedis jeux (14h-23h) pour tout public, adhérent ou non. De plus, l'emprunt de jeux de société est proposé à ses adhérents. Enfin, l'association peut proposer des ateliers jeux pour les collectivités et entités privées (exemple : CE, école, APE...).

Les prochains samedis jeux à venir :

En 2024 : 21 décembre

EN 2025 : 18 janvier ; 15 février ; 22 février ; 15 mars ; 5 avril ; 19 avril ; 17 mai ; 21 juin ; 5 juillet ; 12 juillet ; 16 août ; 20 septembre ; 25 octobre ; 15 novembre ; 20 décembre.

De plus, la 4^{ème} édition des 24 h du jeu aura lieu samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025

Pour toute information :

savajouer@gmail.com

Sav'AJouer Asso

06 50 18 20 91



Le bureau de Sav'à jouer



- SAV à jouer est une association ludothèque.
- Une ludothèque est un centre de prêt de jeux.

- Les adhérents peuvent emprunter des jeux de société.
- Des moments conviviaux sont organisés avec des jeux de société, plusieurs samedis dans l'année, de 14 h à 23 h à la salle Michel Lalos.



20 rue Paul Ilias
72290 Ballon-Saint-Mars
02 43 27 33 05
lhairdutemps72290@gmail.com

L'hair du temps L.hair.du.temps



La Pharmacie

votre espace de santé
72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : 02 43 27 30 39
www.pharmaciedeballon.fr

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE



Éric GAULUPEAU



Chauffage toute énergie, aménagement salle de bain, installations et dépannage, ramonage, traitements des eaux...

06 84 47 85 67 - 02 43 27 36 32

La Chabossière - 72290 Ballon - Saint Mars
eric.glp63@gmail.com



Comité des Fêtes

Le bilan positif de nos différentes activités traditionnelles mises en place début 2024 nous a encouragés à vous proposer deux nouvelles manifestations en cours d'année : une soirée paëlla le 28 septembre et une bourse aux jouets le 3 novembre 2024.

Bric à brac de printemps : une salle communale Michel Lalos bien remplie avec des exposants très satisfaits de leur journée et du grand nombre de visiteurs.

Bric à brac d'été : un petit groupe d'exposants était venu place de la République, ils sont partis heureux de leurs ventes et le comité des fêtes satisfait de l'afflux de visiteurs.

Fête de fin d'été : le comité a pris en charge l'organisation du repas. Ce repas champêtre préparé par Richard Gautelier a réuni 150 convives. Cette soirée de plein air a été très appréciée avec les spectacles offerts par la commune.



Pour le premier repas festif « Soirée Paëlla dansante », 150 personnes ont été réunies pour une soirée très sympathique, autour d'une paëlla préparée par Jérôme Breton. Nos convives ont eu le loisir de danser tout au long de cette soirée sur les années 80 à aujourd'hui, soirée animée par Jimmy Locht Dj. Les bénévoles du comité des fêtes sont heureux des retours positifs et

remercient chaleureusement les personnes qui sont venues partager ces bons moments.

La bourse aux jouets a eu lieu le 3 novembre avec une diversité de jeux et jouets qui ont fait le bonheur des petits et grands.

Pour finir l'année, nous nous sommes retrouvés le 14 décembre à l'issue du spectacle de magie de la Compagnie Allumeurs de Rêves « De nez rouges à Bonnets de lutins », spectacle pris en charge par la commune. Le comité des fêtes a offert le goûter aux familles. Les enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux et leur chocolat de Noël.

Pour 2025, nous renouvelons toutes nos activités. Rendez-vous sur Facebook et dans le calendrier des festivités de notre commune.

N'hésitez pas à nous rejoindre.
Rendez-vous l'année prochaine pour de bons moments à partager.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.



- Le comité des fêtes a organisé plusieurs événements tout au long de l'année et ça a eu du succès.
- Les activités recommenceront en 2025.
- Si vous voulez les aider, rejoignez-les.

Taekwondo Arts Martiaux Club

Le club de Taekwondo Arts Martiaux Club entame sa quatrième année et accueille les jeunes enfants dès 3 ans pour leur faire découvrir cet art martial coréen.

Nos séances sont adaptées à chaque niveau pour que chacun progresse à son rythme. Le taekwondo est une excellente activité pour renforcer la concentration, la confiance en soi, ainsi que la condition physique des enfants.

Nos instructeurs passionnés, Sébastien et Maggy, accueillent les jeunes sportifs dans un cadre bienveillant et dynamique.

Si votre enfant souhaite s'initier à une activité qui allie esprit sportif et plaisir, n'hésitez pas à venir assister à un cours ou à nous contacter pour plus d'informations.

Arts Martiaux Club
06 98 55 30 89
artsmartiauxclub72@gmail.com



- Le taekwondo est un sport de combat coréen.
- Le club accueille les enfants à partir de 3 ans.

Ballon-Handball club

Une nouvelle saison est lancée pour le club de handball le BHBC

Cette année, deux nouveautés pour le Club :

- La création d'une section Hand 1^{er} pas pour les enfants de 5-6-7 ans. L'objectif est de travailler les bases du Hand avant de rejoindre la catégorie U9 où débutent les tous premiers matchs. Au programme : la passe, le dribble et le sens du jeu.

- Le lancement de la pratique Handfit, sport santé, qui s'adresse à toute personne souhaitant pratiquer un sport moins traumatique et complet (cardio, renfo et mobilité) tout en passant un bon moment. Cette pratique s'adapte à chaque personne et permet de prendre en compte les contraintes de santé (mal de dos, douleurs articulaires...). Les séances ont lieu tous les mercredis à la salle des fêtes de Joué l'Abbé à 20h30, encadré par un coach formé.

Pour cette année, le club avoisine les 190 licenciés. Encore une belle année en perspective avec pratiquement toutes les catégories d'âge représentées et des collectifs en Séniors et Loisirs qui s'étoffent.

Notre fierté c'est la création d'une équipe « -12 garçons » (année 2013-2014-2015) qui reste à la recherche de quelques joueurs pour compléter le collectif et être sereins sur les matchs.

Pour ces projets sur l'année, le club va poursuivre sa relation avec les écoles primaires en renouvelant des séances de découverte gratuites.

Après un grand succès l'année dernière, nos babyhands vont reconduire les séances intergénérationnelles avec l'EHPAD - Résidence Bel Air. Et le 26 avril aura lieu notre incontournable soirée du club.

En parallèle, le club grandit et se structure. Le club va lancer des ateliers de réflexions ouverts à ses bénévoles et licenciés pour concevoir son plan associatif pour les trois années à venir et faire un focus notamment sur la thématique du bénévolat.

Vous voulez pratiquer un sport collectif ou vous investir dans un club dynamique, avec des projets et vous partagez nos valeurs : simplicité-convivialité et passion, rejoignez-nous !



- Deux nouveautés au club de hand :
 - Une section pour les enfants de 5 à 7 ans
 - Une section sport santé : le handfit
- Dans l'association, il y a 190 adhérents.
- En plus de la pratique sportive, le club va continuer à faire des séances découvertes avec les écoles primaires.
- Le club se rend aussi à l'EHPAD de Ballon.
- Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre.

Pour tout contact :
Clémentine Malet-Patey • Présidente 06 60 13 06 40
bhbc72@gmail.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Facebook : Bhbc ballonhandballclub
Instagram : ballon_handball_club

Pour en savoir plus sur notre Club :
bhbc72.kalisport.com

Le bureau du BHBC

HAMEAU-CHÉD'HOMME
Plomberie - Chauffage - Électricité
Sanitaire - Dépannage
Entretien de chaudière
Pompe à chaleur - Climatisation
La Veillère 72290 BALLON-ST MARS
Tél : 06 35 35 37 17

RAYER THOMAS
ISOLATION - FERMETURES - AGENCEMENT
Cloisons - Faux plafonds
Menuiserie intérieure - extérieure
Rénovation de vérandas
Aménagement intérieur
72290 BALLON - SAINT MARS
06 88 47 90 44

Belle & Zen
Institut de Beauté
Soins Visage Soins Corps Massages Ongles Épilation
20 rue Paul Ilias 72290 Ballon St Mars
09 81 58 88 60
Belle&Zen_institut de beauté Belle&Zen



Générations Mouvement – Club de Ballon

L'Association Générations Mouvement « aînés ruraux » a été créée en septembre 1974 et a fêté ses 50 ans en 2024,

Cette association, sur secteur de Ballon, est représentée par Alain Drouet Président depuis 10 ans. En 2024, elle compte 71 adhérents inscrits et l'année a été riche en activités diverses.

Une réunion est proposée aux adhérents, le 3^{ème} mercredi de chaque mois, à la salle des fêtes Michel Lalos ou chacun s'adonne aux jeux de cartes ou scrabble, etc. suivis d'un goûter.

Chaque année, des moments festifs sont proposés dans une ambiance chaleureuse : des repas concoctés avec soin, la galette des rois, le repas chez Mariette à St Marcéau, le repas d'automne, le déjeuner spectacle à Marmers, la bûche de Noël et le repas de Noël à la salle de Saint Mars.

Un pique-nique est prévu en juillet dans un lieu bucolique « Le Chapitre » à Congé sur Orne ou chacun profite d'une journée d'être ensemble sous un beau soleil.



Générations Mouvement de Ballon reçoit en novembre une marche du canton où tous les adhérents du Territoire Ballonnais qui le peuvent, participent à une randonnée de 5 à 8 km sur les chemins pédestres locaux, suivie d'un goûter.

En mettant en commun les actions de la fédération départementale et du canton, nous avons assistés cette année, au Palais des Congrès, à un spectacle « danses Arméniennes » ce qui a permis d'affréter des cars et d'y adjoindre des personnes à mobilité réduite ou qui ne conduisent pas.

Un après-midi théâtre à Joué l'Abbé est proposé par le canton, permettant de divertir les adhérents qui, pour l'occasion, sont très nombreux à y assister.

Des séjours et voyages sont également proposés, tel un séjour à Barcarès (Pyrénées Orientales) qui a eu lieu en septembre, réservé en priorité aux personnes non impossibles, voyages élaborés par l'ANCV sous l'égide du canton du Territoire Ballonnais. Un groupe d'adhérents de Ballon a profité d'un séjour d'une semaine entre la Bavière (Allemagne) et le Tyrol (Autriche) en juin.

En 2025, sont déjà programmés par l'ANCV un séjour à l'Île de Ré en mai et un autre à La Chapelle des Bois dans le Doubs en octobre. Également déjà prévu, un voyage en Albanie en juin par le Canton.

Pour son investissement dans ce Club, nous tenons à remercier très vivement notre Président Alain Drouet qui fait preuve d'un engagement total auprès de nos aînés.

Alain Drouet a également une fonction prenante au niveau du canton avec « phonevie » qui consiste à mettre en place des appareils de téléassistance auprès des personnes âgées.

Merci au nom de tous les adhérents.



- L'association a fêté ses 50 ans en 2024.
- C'est une association pour les personnes âgées.
- Elle organise des repas, spectacles, voyages.
- Le 3^{ème} mercredi de chaque mois, ils proposent une réunion à la salle communale Michel Lalos, où sont proposés jeux de cartes, scrabble... avec un goûter.

Générations Mouvement du Territoire Ballonnais

L'année 2024 a été l'occasion de célébrer les 50 ans de notre association Générations Mouvement du Territoire Ballonnais.

Plusieurs personnes ont été récompensées pour avoir œuvré ou qui œuvrent encore au sein de l'association.

L'association de secteur est un complément par rapport aux neuf clubs (11 communes) qui proposent des activités. Nous proposons une séance de bowling une fois par mois ainsi qu'une rando cantonale mensuelle dans chaque commune de mars à novembre. Un après-midi théâtre, une journée détente, une pétanque/barbecue, une journée pédestre, une autre que l'on appelle surprise et notre traditionnelle journée de l'amitié (pot-au-feu) en novembre. Également dans l'année, deux après-midis sous forme de quiz ou dictées. Nous faisons également un voyage à l'étranger. En 2025, deux séjours en France sont prévus avec une aide aux chèques vacances pour les personnes non impossibles. Des activités de la fédération départementale sont également accessibles (semaine rando, bien-être, voyages, concours belote, tarot, etc.). Tout est fait pour que les personnes adhérentes puissent participer et rompre l'isolement. Notre association est désormais accessible à toutes les générations.



- L'association Générations Mouvement de Ballon a fêté ses 50 ans.
- L'association propose de nombreuses activités de loisirs (voyage, belote, bowling, marche, repas...).
- Tout le monde peut rejoindre l'association.



Jardinier Sarthois

Amies, amis Jardiniers, nous espérons vous trouver en bonne santé. Le jardin a été encore une fois compliqué à mettre en place face à la pluie et au mauvais temps. Les nuits froides n'ont pas permis un développement normal de ces semis. Toutefois, il ne faut pas se décourager et essayer de pallier à ces problèmes climatiques.



Notre section a été endeuillée par la disparition de plusieurs membres de notre section : Suzanne Choplin, Jean Choplin et dernièrement Maurice Goupil. Nous pensons très fort à leur famille.

Notre section a été présente sur de nombreux rendez-vous durant cette année notamment à Montbizot, Lucé-sous-Ballon, Saint-Mars-sous-Ballon, Neuville-sur-Sarthe, aux Forums des associations début septembre à Beaufay le matin et la même journée à La Fonderie d'Antoigné à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Nous apprécions toujours avec autant de plaisir nos rencontres où nous pouvons échanger de nombreux conseils et astuces pour se prémunir de la sécheresse et des agressions climatiques. Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents ce qui nous permet de vous préciser que vous pouvez adhérer à notre section à tout moment.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 janvier 2025 à Ballon - Saint Mars à partir de 14h, le 1^{er} février à Beaufay de 9h30 à 12h et à Souigné la même journée à partir de 14h pour la distribution de la collection 2025. Nous vous rappelons que les cadeaux offerts par la section lors de ces journées de distribution sont réservés aux personnes qui se déplacent. Alors, si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à demander à un voisin ou à quelqu'un d'autre de venir récupérer votre collection 2025 et les cadeaux offerts par votre section réservés aux participants. Nous fêterons en 2025 les 50 ans de la section, nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 15 mars 2025 pour un repas dansant, n'hésitez pas à nous contacter pour les réservations.

Nous vous rappelons que l'adhésion au Jardinier Sarthois est reconductible automatiquement tous les ans, sans nouvelle de votre part début septembre.

Vos responsables de commune sont les suivants : Catherine Cousin : Ballon, Montbizot, Saint-Jean d'Assé. Rémy Gourdin : Beaufay, Courcemont, Sillé-le-Philippe, Torcé et ses environs. Rémy Gourdin : Courceboeufs, Mézières. Marie Gourdin : Joué l'Abbé, Souigné, La Bazoge et autres communes. Loïc Cousin : La Guierche. Gilbert Ligneul : Sainte-Jamme, Saint-Mars. Myriam Apruzzese : Lucé, Souillé, Teillé.

Le Président, Rémy Gourdin est joignable au 07 84 45 16 13 ou par mail : marie.gourdin61@gmail.com, la trésorière de la section Catherine Cousin est joignable au 06 65 75 00 18 ; vous pouvez aussi consulter le site internet du Jardinier Sarthois : www.lejardiniersarthois.fr.

Nous vous souhaitons une bonne continuation dans vos jardins et vous disons à bientôt. Le bureau de la section de Ballon.



- L'association Jardinier Sarthois permet d'échanger et de partager des conseils autour du jardinage.
- Il est possible d'adhérer à la section.
- Pour récupérer les cadeaux, les adhérents doivent être présents à la journée de distribution ou faire venir quelqu'un.
- Un repas pour les 50 ans de la section aura lieu le 15 mars 2025.



Patrick
Hervé
PAYSAGISTE

- Taille de haies • Débroussaillage •
- Tonte • Élagage • Aménagements •
- Engazonnement •

Services
à la personne :
Déduction fiscale



Association Sports et Loisirs

L'ASL (Association Sports et Loisirs) a organisé la fête de la Saint Jean les 22 et 23 juin 2024. Cette fête est très attendue du public, elle s'est déroulée dans les espaces verts derrière le prieuré et l'église de la commune Espace Raymond Stouff.

Fête de la Saint-Jean

Les festivités ont commencé le samedi soir autour d'une restauration rapide, d'une buvette et d'un bal avec un disc-jockey. La retraite aux flambeaux très appréciée des enfants et animée par la fanfare de Montbizot a rassemblé un grand nombre de personnes. Ce défilé a été suivi d'un feu d'artifice offert par la commune qui a embrasé le ciel en présence d'une foule émerveillée.



Le lendemain, dimanche, un marché d'artisans, producteurs et créateurs locaux était proposé.

Pour les plus courageux, une marche de 8 km sur les sentiers du village ouvrait la matinée. Un repas champêtre avec jambon grillé a régalé les papilles suivies du spectacle « la voix magique » de David Bonneville.

Pendant les deux jours, les enfants ont pu dépenser leur énergie dans une structure gonflable.

Depuis septembre, les activités annuelles ont repris : il reste quelques places pour ces activités et pour rejoindre l'ASL.

- Marche récréative le lundi après-midi
- Marche sportive le mardi matin
- Atelier dessin et peinture le mercredi soir
- Atelier vannerie le jeudi après-midi
- Section tarot le jeudi soir

Chaque année, l'ASL organise la fête de la Saint Jean en juin. Le programme comprend un magnifique feu d'artifice financé par la commune et un marché d'artisans. L'ASL propose d'autres activités.



Quarantième anniversaire de l'ASL

Cela fait 40 ans que l'ASL est déclarée officiellement en préfecture. Le 26 octobre, 2024 nous fêtons le 40^{ème} anniversaire. Nous avons mis à l'honneur les présidentes et présidents successifs qui ont œuvré au développement de l'association dont M. Rocher Jacky, M. Bontemps Alain, Mme Coutelle Nicole, M. Guittière Michel, M^{me} Signat Josette, M. Schumck Bernard, M. Gousset Jean-Yves, M^{me} Trotté Marcelle et M. Grouas Joël, l'actuel président. Tous ces présidents(es) ont été et sont encore aujourd'hui entourés, épaulés par des bénévoles impliqués et constructifs

Merci à tous

À cette occasion, le président d'honneur, les bénévoles et les adhérents ont été conviés au repas « les saveurs d'automne » préparé par l'équipe du restaurant O'bistro du Saint Ellier et agrémenté d'une soirée cabaret « John MORISSON ».

- L'ASL a fêté ses 40 ans d'existence en invitant tous les présidents de l'association.

Journées mycologiques du 8, 9 et 10 novembre 2024

L'ASL a organisé des journées mycologiques le 8, 9 et 10 novembre 2024.

Dès l'aube, les bénévoles sont allés à la cueillette des champignons dans les forêts domaniales.

Avec l'aide d'un mycologue et Jean-Luc Duroy, les champignons récoltés ont été classés dans les différentes familles (lamelles, aiguilles et à tubes).

Pendant les trois jours, Jean-Luc Duroy a apporté beaucoup d'informations au public soucieux d'en savoir un peu plus sur les champignons que l'on trouve dans nos jardins, chemins et espaces boisés.

Le vendredi après-midi, les écoles sont venues à l'exposition et ont porté un grand intérêt à cette dernière. Les enfants ont posé des questions et ont sollicité leurs parents pour revenir voir l'exposition pendant le week-end. Les 9 et 10 novembre, l'exposition était proposée à tous les publics. Plus de 200 personnes sont venues en famille avec les amis s'informer et échanger sur les différents milieux de cueillette et sur l'identification des champignons comestibles ou dangereux.

L'intérêt porté à cette exposition par les écoles et le public de notre commune nous invitent à renouveler cette manifestation en 2025.



- Une exposition sur les champignons a été organisée par l'ASL.
- Les écoles et le public ont pu découvrir les différentes variétés de champignons.
- Deux personnes spécialistes ont répondu aux questions des visiteurs.



Maison des Projets

Édition 2025 des caisses à savon à Ballon - Saint Mars

Depuis plusieurs années, la grande compétition de caisses à savon est devenue un temps fort, incontournable pour le territoire. Après Montbizot, Sainte-Jamme-sur-Sarthe et La Guierche, l'édition 2025 se déroulera les 20 et 21 septembre 2025 à Ballon - Saint Mars avec le foyer des Érables. Les équipages pourront s'inscrire à partir du début de l'année 2025.

Si vous réfléchissez à construire une caisse mais que vous manquez de moyens ou que vous voulez construire en partageant avec d'autres, un atelier gratuit est proposé un samedi par mois à la base de loisirs de Montbizot.

Dates à retrouver auprès de la Maison des Projets.

Pour toute information :
Ancienne mairie annexe,
1 rue François Nicolas
72290 Ballon - Saint Mars
Téléphone : 02 43 27 36 77

- La course de caisses à savon 2025 sera à Ballon - Saint Mars avec le foyer Les Érables.
- Les inscriptions commencent à partir de l'année 2025.
- Un atelier gratuit est proposé un samedi par mois à la base de loisirs de Montbizot.
- Cet atelier est pour construire à plusieurs votre caisse à savon.
- Les dates des ateliers sont à la Maison des Projets.

S@RL
BOUTTIER

sarl.bouttier@gmail.com

Électricité Plomberie
Chauffage

Pompe à chaleur - Chaudière gaz
Climatisation - Domotique

BALLON - SAINT MARS



06 67 76 76 50

Nouveaux outils numériques à Ballon - Saint Mars

Dans un souci d'amélioration de la communication avec les habitants, Fabien Bellenfant, adjoint en charge de la communication de la commune jusqu'à sa démission fin juin 2024, a lancé plusieurs initiatives numériques : mise en place de l'application Intramuros déjà effective depuis plusieurs années, modernisation du site internet, installation d'une borne numérique d'information. Nous le remercions pour ces contributions au bien vivre des habitants ainsi que pour la réalisation des précédents bulletins municipaux. La mise en route du site et de la borne ont été finalisées par Justine Pigal, alternante désormais en charge de la communication. Toutes ces nouveautés visent à rendre l'accès aux informations municipales plus facile, rapide et moderne.

Un site internet réinventé pour simplifier vos démarches

Le nouveau site internet de la commune de Ballon - Saint Mars est en ligne ! Conçu pour être plus fonctionnel et accessible, ce site modernisé permet à chaque habitant de trouver rapidement l'information dont il a besoin. Que vous soyez résident de longue date ou nouvel arrivant, vous pourrez naviguer aisément à travers les différentes rubriques, découvrir les services municipaux, les événements à venir, ou encore consulter les démarches administratives en ligne.



Un écran numérique pour l'accès à toutes les informations locales

La commune a également mis en place un écran mural numérique tactile, disponible à la mairie. Fourni par Prismatronic et doté de l'application Intramuros, cet écran interactif propose un accès simplifié aux informations locales



Intramuros : une application au service des habitants

Intramuros, l'application mobile dédiée aux habitants de Ballon - Saint Mars, se veut un véritable outil de proximité. Gratuite et facile à utiliser, cette application permet à chacun de rester informé en temps réel des événements et informations importantes.

En plus de cela, Intramuros permet de signaler des incidents, de consulter la météo et d'accéder à des informations cruciales concernant la sécurité publique et la santé. L'application inclut également une liste des services proposés par la mairie, une section sur la vie locale (associations, commerces et entreprises), les actualités de la commune, un agenda des événements à venir, ainsi qu'une partie « Découvrir » pour explorer les monuments et les visites à faire dans la commune. Elle offre également un accès à un annuaire des entreprises locales, permettant aux commerçants et artisans d'obtenir une visibilité précieuse grâce à une inscription gratuite. Pour toute question concernant l'ajout ou la modification d'une fiche entreprise, les utilisateurs peuvent contacter Justine Pigal, alternante chargée de la communication, à l'adresse j.pigal@ballon-saintmars.fr.

Les habitants de Ballon - Saint Mars sont donc invités à télécharger l'application Intramuros pour profiter pleinement



- Fabien Bellenfant a œuvré pendant son mandat à l'installation d'Intramuros, et la modernisation du site internet communal.
- Récemment, une borne numérique d'information a été mise en place.
- Ces outils numériques permettent un accès simplifié aux informations communales.

Une attention particulière a été portée à l'identité graphique du site, qui reflète la volonté de la commune de moderniser son image tout en restant fidèle à ses racines et son patrimoine. Ce nouvel outil évoluera avec le temps grâce à vos retours. L'objectif est de faciliter vos démarches administratives et d'améliorer l'interaction avec la mairie.



- Un nouveau site internet a été conçu, plus moderne et accessible.
- Il permettra aux habitants de Ballon - Saint Mars de faciliter leurs démarches administratives.
- Vous pourrez découvrir les différents services municipaux, les futurs événements de la commune.

essentielles. En plus des informations sur les commerces locaux et les actualités de la commune, cet écran permet également de consulter tous les actes administratifs affichés actuellement sur les baies vitrées de la mairie. Ces affichages papier disparaîtront prochainement.

Cet écran est un dispositif moderne et pratique pour tous ceux qui souhaitent consulter ces informations sans avoir besoin d'entrer dans la mairie.

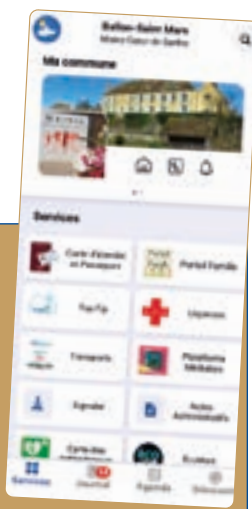


- Un écran numérique tactile et interactif a été installé.
- Un accès simplifié aux actualités de la commune sera possible.
- Vous pourrez consulter tous les actes administratifs réglementaires de la mairie.

de ses fonctionnalités. Grâce à ce service, la communication entre la mairie et les habitants devient plus rapide et plus directe, et chacun peut participer activement à la vie de la commune.



- C'est une application mobile gratuite et facile à utiliser.
- Intramuros permet aux habitants d'avoir accès aux informations importantes en temps réel.
- D'autres utilisations sont à découvrir, donc téléchargez l'application.



Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

Accueil - Animation - Promotion
Informations touristiques - Billetterie

Une saison estivale réussie pour l'office de tourisme

À l'Office de tourisme notre saison estivale débute dès le mois de juin avec notre événement incontournable autour de la randonnée et de la gastronomie « Les Sentiers Gourmands ». Le 1^{er} juin, La Bazoge a accueilli pour la première fois cette manifestation et ce sont près de 350 randonneurs qui ont parcouru les chemins de la commune et dégustés de bons produits locaux (confiture, fromages, miel, bière, rillettes de poule, brioches, etc.). Les 15 produits dégustés étaient tous de fabrication sarthoise et 13 d'entre eux étaient directement issus de notre territoire Maine Cœur de Sarthe. Chaque année vous êtes toujours plus nombreux à participer à cet événement et nous vous en remercions. La journée s'est conclue avec un dîner cabaret qui a réuni 210 convives.

En juillet et août nos journées « Côté ville côté campagne » ont affiché complets et ont permis de découvrir des entreprises et des savoir-faire locaux. Notre été a également été rythmé par deux nouveautés que nous espérons reconduire l'an prochain : deux séances de cinéma en plein air à Teillé et Courcebœufs et un pique-nique musical à La Guierche. Ce dernier a rassemblé près de 130 personnes venues en famille et entre amis écouter Mysticodd et Caroll Macsana lors d'une journée ensoleillée au bord de la Sarthe.

Nos Rendez-vous 2025 :

- Dimanche 20 et lundi 21 avril : Peintres dans le Bocage à Neuville sur Sarthe
- Samedi 7 juin : Sentiers Gourmands à Sainte Jamme sur Sarthe
- Dimanche 10 août : Pique-nique musical

Pour ne rien rater de l'actualité de l'office de tourisme et pour connaître l'agenda des animations sur le territoire inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle « L'Info Touristique en Maine Cœur de Sarthe ».

Contact

Charlotte Pottier

Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe

36, Rue du Général Leclerc

72290 Ballon - Saint Mars

Tél. : 02 43 27 35 30

officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr

www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture : le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30.

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram.



La Mairie de Ballon - Saint Mars

Mairie de Ballon - Saint Mars

Espace François Mitterrand
72290 Ballon - Saint Mars

Tél. : 02 43 27 30 21

courriel : mairie@ballonsaintmars.fr



Ouverture au public à compter du 2 janvier 2025 :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Agence postale communale :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 45.

Pendant les vacances scolaires, pour les deux services :

- lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h.
- mardi et jeudi de 9 h à 12 h.

Bulletin d'information n°19 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication :
Maurice Vavasseur

Photos - illustration : Mairie - vecteezy.com

Composition & impression :
Imprimerie Numeriscann - Le Mans
1200 exemplaires

ISSN 2681-6865

Retrouvez Ballon - Saint Mars sur Intramuros



Scannez-moi !

La Libération de Ballon et de Saint-Mars-sous-Ballon en août 1944



8 août 1944

Au début d'août 1944, les troupes allemandes quittent la région, se dirigeant vers la route de Paris via Bonnéttable. Les troupes alliées pénètrent dans la Sarthe par l'ouest, venant de la Mayenne, le lundi 7 août. Le Mans est libéré par les troupes américaines le lendemain, 8 août. Dans l'après-

midi de ce jour, Paul Ilias âgé de 20 ans, domicilié au Mans et depuis plusieurs jours à Ballon, transporte à vélo des armes avec lesquelles son groupe de résistants harcelaient les Allemands la nuit. Il prend les armes qu'il avait cachées à la ferme de l'Archet, chez M. Gouttière, afin de les rapprocher de Ballon et les rendre plus facilement disponibles pour la Résistance dirigée par le Lieutenant Goddalis.

Paul Ilias est arrêté Route des Parcs, au niveau du lieu-dit le Petit Vaugeois, appartenant à M. Boivin de La Martinière, qui l'avait hébergé précédemment. Conduit à Ballon, il est regroupé avec quatre autres personnes arrêtées le jour même dont des résistants. Le groupe est emmené par les SS sur un char qui prend la route de Courcemont. Arrivés au niveau du lieu-dit La Blairie, situé sur la commune de Saint-Mars-sous-Ballon, ils sont fusillés. Un seul survécut, Fernand Bancal, blessé et feignant d'être mort.

Les corps furent découverts le 9 août au matin et ramenés à Saint-Mars, le blessé commotionné fut amené à l'Hospice. L'inhumation des quatre victimes se déroula le vendredi 11 août au cimetière de Saint-Mars après un office religieux à l'église Saint Médard qui rassembla une grande foule. Un monument sur la route de Courcemont a été érigé en 1946 sur le lieu où ont été fusillés les cinq hommes. Depuis 1946, la sépulture de Paul Ilias est au cimetière de Pontlieue au Mans, auprès de sa mère et de son jeune frère qui avaient été tués dans le bombardement du Mans le 7 mars 1944.

9 août 1944

Les Allemands avaient installé un point de résistance au carrefour de Saint Laurent mais ils l'abandonnent le 9 août vers 15 h : 150 hommes, neuf chars Panzer, trois automitrailleuses et deux camions s'enfuient dans la direction de Saint-Mars puis Bonnéttable ; vers 18 h 30, 100 soldats allemands quittent la commune à pied. Vers 20 h, les premiers chars américains de la 5ème DB arrivent à Ballon par la route du Mans, ayant libéré durant la journée La Trugalle et Soulligné-sous-Ballon. Une escarmouche de 10 minutes a lieu rue du général Coutard avec un char allemand encore présent rue Carnot. Les habitants sont en liesse, ils brandissent des drapeaux et offrent fleurs et boissons.

Ensuite, la foule se disperse rapidement car des combats se déroulent au carrefour de la Tête Noire. En effet, venant du carrefour de Saint Laurent, les chars américains traversent Ballon, certains ayant déjà dépassé la place de la République. C'est alors que deux autochenilles allemandes venant de Saint-Mars par la rue Carnot s'engagent dans la Grande Rue (rue Paul Ilias) pour aller dans la direction de Mamers. Les deux véhicules allemands se retrouvent pris entre deux feux et seul un char qui les suivait réussit à faire demi-tour.

Les combats sont violents et durent 45 minutes : les deux véhicules allemands sont détruits par les chars américains de la rue Nationale (rue du général Leclerc), ils s'enflamment, leurs munitions explosent ; les toitures du café Hary, aujourd'hui pharmacie, et de l'hôtel de la Tête Noire brûlent ; plusieurs Allemands et un Américain sont tués.

10 Août 1944 : Les chars de l'Armée Leclerc à St-Mars-sous-Ballon.



Les chars américains situés place des Halles descendent ensuite la côte et essuient quelques tirs venant du château ; ils passeront la nuit près des ponts de La Rue d'Orne. Lorsque le calme revient dans Ballon, les autres chars américains se rassemblent au carrefour de Saint Laurent ; ils bivouaqueront le long de la route du Mans, près de Villeneuve. Dans le bourg, l'incendie est maîtrisé dans la nuit grâce à une pompe à incendie venue de Sainte Jamme.

10 août 1944

• À 8 h, la colonne américaine se remet en marche et traverse Ballon passant par la rue des Grands Derrières car la Grande Rue ne fut dégagée des carcasses des combats de la veille que vers 9 h. Vers 11 h, des blindés de la Division Leclerc, 2^{ème} DB, font aussi leur entrée dans notre commune.

Lorsque les Américains dépassent la Rue d'Orne, des combats ont lieu dans le bas de Ballon durant la matinée. En effet, une poche de résistance allemande est présente après le carrefour des routes de Beaumont et Mamers : une vingtaine d'engins blindés sont embusqués dans le bocage entre les routes de Mamers et de Lucé. Par ailleurs, une batterie allemande est positionnée à Nouans et bombarde la zone des Baillis et des Pâtis. Suite à la riposte américaine et française de la 2^{ème} DB ainsi qu'à l'intervention de l'aviation alliée, les Allemands finissent par décrocher vers Maresché et Lucé. Il y a des morts et des blessés de part et d'autre, plusieurs bâtiments sont détruits.

Durant cette matinée, à l'entrée de la route de Teillé, quatre personnes qui se trouvaient là par hasard furent fusillées par les Allemands, trois sont tuées. Le petit panneau dans le carrefour qui rappelle ce tragique événement vient d'être restauré.



Les quatre personnes fusillées sont : Albert Chateau (20 ans, agriculteur), Gabriel Hercé (42 ans, ouvrier farinier au moulin du Boulay), Louis Toussaint (35 ans, garde-voie SNCF) et Victor Gasnier (gendarme à Ballon) qui blessé fut le seul survivant qui rapporta cet événement ["Histoire d'une Libération" de Fabrice AVOIE]. Les noms de A. Chateau et L. Toussaint sont inscrits sur le Monument aux Morts de Ballon.

• Le même jour, vers 9 h, le sous-groupe Minjonnet de la 2^{ème} DB, pénètre sur le territoire de la commune de Saint-Mars venant de Courceboeufs. Il prend le chemin vicinal 10 vers la Croix du Jarossay puis va vers le carrefour du Sablon. Sur la route, il rencontre une personne en civil qui leur dit que le secteur est calme, sans troupe allemande. Juste après avoir tourné à droite au carrefour du Sablon et rejoint la route de Saint-Mars à Courcemont, les deux premiers chars, Le Bordelais et l'Armagnac, reçoivent un obus tiré par un char allemand ; celui-ci était dissimulé derrière l'endroit où a été placé en 1996 un char américain Sherman du

souvenir ; le lieutenant Zagrodski et le maréchal des logis Comballe sont tués ainsi que trois autres soldats, les deux chars sont détruits. Dans le secteur du Sablon deux autres chars et un Half-track sont détruits, trois endommagés près du lieu-dit les Cinq Cailloux. Ce fut le baptême du feu en France métropolitaine pour la 2^{ème} DB, au final elle aura 15 tués et 25 blessés dans ce secteur. Ensuite, les combats continuent plus au Nord dans la commune de Mézières-sur-Ponthouin, dans le secteur de La Saunerie. Mézières fut libéré dans l'après-midi.

• Le lendemain, le calme était pratiquement revenu dans le secteur de Ballon - Saint Mars. Le samedi 12 août au matin, la 2^{ème} DB est à Alençon, la Sarthe est entièrement libérée.



Photo prise en août 1944, devant l'entrée de l'actuel centre médical.

Évacuation du char allemand Panzer IV "314" détruit par la 2^{ème} DB le matin du 10 août près du Moulin de Chassé ; ce char fut stocké dans le fond de la place de la République avant d'être conduit vers un parc à ferraille. Photo de M. Béquin

23 août 1944

Le Conseil municipal donne le nom de « Paul Ilias » à la rue qui va de la place de la République à celle des Halles et qui s'appelait auparavant « Grande Rue ».

Extrait de la citation prononcée lors de la sépulture de Paul Ilias par le lieutenant Goddalis, du groupe local de la résistance de Ballon :

« Paul Ilias, 21 ans du Mans.

Modèle de bravoure et d'abnégation, tombé dans l'accomplissement de ton devoir, lâchement assassiné (car tu étais muni de ton brassard de soldat) la veille du beau jour de la Libération, ton martyr n'a pas été vain.»

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Ballon.